

L'UNION



VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS — 9 MARS 1976 — 110^e ANNÉE — NUMÉRO 13 — 4 CAHIERS — 100 PAGES

30 CENTS



Le maire de Victoriaville
présente d'office
le 9 mars 1976
page 2



Télévision explique
son programme
à la population
page 4-5



Le nouveau vol
de nuit de 1975
en cours de
page 1-3

Championnat provincial de volley-ball

Soulanges prend la relève

Homme d'affaires de l'année

M. François Bourgeois prend la relève

VICTORIAVILLE (PM) — M. François Bourgeois, président de la firme Lactantia, a été couronné samedi soir dernier l'Homme d'affaires de l'année 1975, par la Chambre de Commerce de Victoriaville.

En effet, pour une troisième année consécutive, la Chambre de Commerce de Victoriaville sous la présidence de M. Pierre Hamel consacrait un homme d'affaires de Victoriaville. MM. Robert Caron et Michel Auger avaient reçu l'insigne honneur de ce titre les années précédentes.

Notes biographiques

L'homme d'affaires de l'année 1975, M. François Bourgeois, est né à St-Célestin, comté de Nicolet, en 1917. Cadet d'une famille de cinq enfants, M. Bourgeois épousait Monique Hamel le 10 septembre 1949. Afin de bien meubler son environnement, M. Bourgeois s'est entouré de six filles soit: Esther, Louise, Marthe, Andrée, Marguerite et Luce.

Études

Il a fait ses études primaires à St-Célestin et comme tous les enfants de son âge il termina ses études classiques à Nicolet en 1939. Licencié en philoso-

phie et en théologie de l'Université Laval, M. Bourgeois obtint par la suite un Baccalauréat en Sciences appliquées (Génie civil) en 1947 à l'Université de Saskatchewan.

Carrières

M. François Bourgeois a débuté sa carrière à Victoriaville en 1947 pour la compagnie Lactantia Limitée où il demeura quelques mois. Il passa par la suite au service de la Ville de Victoriaville pour une période de 4 ans et demi pour ensuite retourner à ses premières amours la firme Lactantia Limitée. En 1953, il prenait les rennes de cette compagnie.

Autres activités

Outre la présidence de cette firme, M. Bourgeois est un homme actif car il est également président de la compagnie "Placements des Bois-Francis Inc.", président de la firme "Les Produits laitiers d'Aston Inc.", président de la compagnie "Les Entreprises A. Pratte Inc.". Il cumule également les tâches d'administrateur et secrétaire de la compagnie "B.H. Aviation Limitée". M. François Bourgeois fait de plus partie du Club de service "Richelieu" de Victoriaville. Au cours de ses loisirs, M.

Bourgeois côtoie la nature. Mordu de la pêche et la chasse, il ne manque rarement une occasion d'aller philosopher un brin en avion.

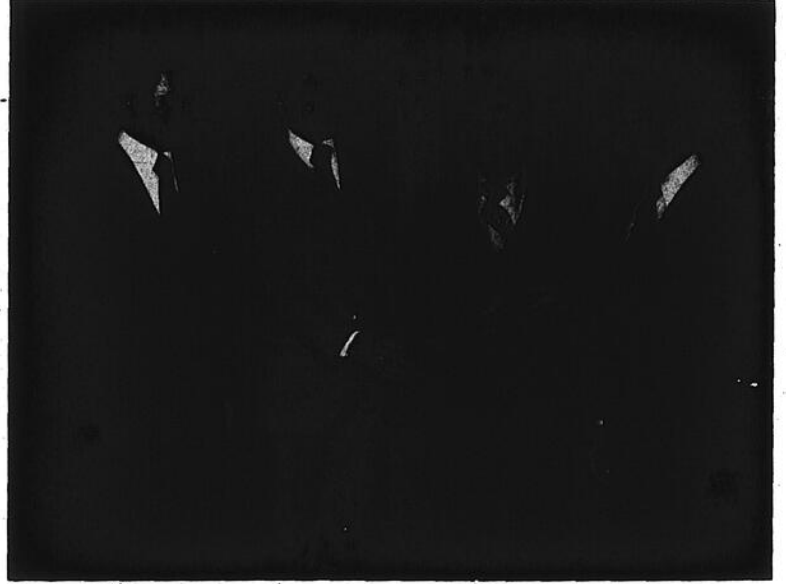
Firme Lactantia

Grâce à son esprit habile et pratique ainsi qu'à son dynamisme, M. Bourgeois a su ériger au cours des années, dans notre Ville de Victoriaville, une entreprise rentable et entièrement canadienne-française.

Cette compagnie vend ses produits à travers le Canada et un certain nombre de produits se promènent dans le monde. Au cours des dernières années, la compagnie Lactantia Limitée, a connu un essor considérable, et en particulier pendant l'année 1975.

Le chiffre d'affaires de la compagnie a augmenté de 40 pour cent pour atteindre 25 millions de dollars. Le personnel au cours de cette même période a atteint le nombre de 116, soit une augmentation de 25 pour cent. A chaque année, de nouveaux produits viennent s'ajouter à la longue liste des produits déjà offerts.

Durant l'année 1975, la compagnie a mis sur le marché la margarine sous forme de micro-pains, ce qui a



L'HOMME D'AFFAIRES DE L'ANNÉE — M. François Bourgeois, président de la firme Lactantia, a été nommé l'Homme d'affaires de l'année 1975, samedi soir dernier, par la Chambre de Commerce de Victoriaville. Le récipiendaire de ce

titre, M. François Bourgeois est entouré de MM. Gilles Desrosiers, responsable de ce Gala, Pierre Hamel, président de la Chambre de Commerce et Jacques Fauvel, président du comité des nominations. (Photo P.M.)

pour effet de donner un plus grand choix aux consommateurs. La compagnie mettra également très bientôt sur le marché, deux nouveaux fromages, ce qui portera à une trentaine le nombre de ces produits.

Cette croissance exceptionnelle et le renom de la firme Lactantia Limitée sont sans aucun doute attribuables à l'ingéniosité démontrée par son président, M. François Bourgeois, et à l'équipe compétente dont il se s'entourer

ainsi qu'à l'appui et le soutien d'un nombre considérable de producteurs de lait et de consommateurs de la région. Face à ce travail, le titre de l'Homme d'affaires de l'année sied bien à M. François Bourgeois.

Le C.R.I.S. n'est pas "domestiquable" mais désire vivement dialoguer

par Marcel Duchesneau

VICTORIAVILLE — Tout près d'une centaine de personnes assistaient mercredi dernier à l'assemblée gé-

nerale annuelle du Centre de Relèvement et d'Information Sociale, au cours de laquelle plusieurs questions impor-

tales ont été discutées, entre autres: la survie du C.R.I.S.

Tout d'abord, les états fi-



CONSEIL D'ADMINISTRATION — Voici le nouveau conseil d'administration du Centre de Relèvement et d'Information Sociale (C.R.I.S.) de Victoriaville. Dans l'ordre habituel: 1ère rangée: Mme Fernande Nadeau, Mme Rita St-Pierre, M.

Robert Caron, président sortant et Mlle Dolorès Bergeron. Deuxième rangée, dans le même ordre: Guy Beauvive, Daniel Côté, Jean-Guy Morissette, Raymond Roy et Monique Plourde. (Photo M.D.)

nanciers pour l'année se terminant le 31 décembre 1975 indiquent que le C.R.I.S. termine l'année avec un déficit d'opération de \$2,358.27, les revenus ayant été de \$10,541.45 comparativement à des dépenses se chiffrant à \$12,899.72.

Revenus

Les principaux revenus proviennent de la Ville de Victoriaville (\$9,091.45), de la Fédération des Oeuvres (\$1,000.) et de la municipalité Sainte-Victoire (\$450.).

Dépenses

Les déboursés se lisent comme suit: déficits de divers projets (\$355.29), transports (\$2,465.50), fournitures (\$884.08), intérêts (\$75.08), assurance (\$222.00), téléphone et hydro-Québec (\$926.20), Imprimerie d'Arthabaska (\$16.00), assemblée générale (\$8.85), salaires (\$7,764.80) et bénéfices marginaux (\$332.08) pour un montant total de \$12,899.72.

Subventions

Depuis sa formation en 1972, le C.R.I.S. a reçu en subventions un montant global de \$162,154.77, soit \$139,643.32 grâce aux projets Initiatives Locales du gouvernement fédéral, et \$16,841.45 de la Ville de Victoriaville qui, de plus, a payé le loyer pour un montant total de \$5,670.00.

Au cours de l'année 1975, les octrois ont été de \$57,797.45, soit \$46,306.00 en subvention des P.I.L., \$9,091.45 de la Ville de Victoriaville et \$2,400 pour le loyer du C.R.I.S.

Les clubs sociaux

A savoir pourquoi les clubs sociaux (à l'exception des Filles d'Isabelle Sainte-Victoire dont le chèque de \$350. pour l'année dernière, a été acheminé au début de la semaine dernière) n'ont pas donné en 1975, les porte-paroles des Chevaliers de Colomb et du Club Riche-

lieu ont déclaré qu'aucune demande ne leur était parvenue. Ils ont cependant précisé qu'ils avaient leurs propres oeuvres et que leurs argentés devaient être dépensés pour ces oeuvres spécifiques. M. Jacques Fauvel, président du Club Richelieu, a par contre mentionné qu'en 1975, le Club Richelieu avait, en collaboration avec le C.R.I.S., remis des papiers de Noël d'une valeur de \$3,900.00 tandis qu'un don de \$5,200 était fait aux enfants à parent unique (filles mères).

Démission de M. Caron

Avant les mises en candidatures en vue des élections du nouveau conseil d'administration, le président sortant, M. Robert Caron, a annoncé qu'il ne serait pas candidat après quatre années à la présidence du C.R.I.S. M. Caron a profité

(suite à la page 12)

Au centre hospitalier l'Ermitage des Bois-Francis

Les soins sont excellents malgré les nombreuses difficultés

par Marcel Duchesneau

VICTORIAVILLE — Récemment, deux membres de l'Aléas de la région 04, Mme Brunette Hinse de Chester et Mlle Andrée Bélanger de Saint-Paul-de-Chester, ont fait parvenir une lettre aux différents groupes socio-économiques de la région (Filles d'Isabelle, Chevaliers de Colomb, Club Richelieu, Chambre de Commerce), de même qu'au CRSSS et aux deux députés Massé et Fortin, afin qu'une enquête soit faite sur les soins prodigués aux malades chroniques de l'Ermitage des Bois-Francis (vieux bâtiment).

Dans leur lettre, ces dames mentionnent que le problème le plus flagrant réside-

rait dans le manque de personnel et dans le manque de personnel qualifié et compétent, d'où soins hygiéniques aux malades insuffisants, grossièretés et impertinences de quelques membres du personnel envers les malades, absence d'une diététicienne (repas non équilibrés et plus souvent qu'autrement servis froids).

Mmes Hinse et Bélanger demandaient donc aux organismes pré-cités de rechercher auprès de leurs membres des personnes directement concernées qui pourraient contribuer à apporter des preuves, et de faire une requête écrite ou en délégation auprès du CRSSS et des députés du comté.

Réponse

Face à cette lettre, la directrice générale de l'Ermitage, Mme Marie-Josèphe Farizy-Chaussé, et le président de cet organisme, M. Robert Caron, convoquaient vendredi dernier une conférence de presse au cours de laquelle ils ont fait une mise au point sur les affirmations relatées plus haut.

Le président de l'Ermitage, M. Caron, a tout d'abord tenu à mentionner qu'il trouvait inadmissible qu'il se parte des mouvements de contestations sur les services offerts par l'Ermitage, sans que les premiers intéressés ne soient mis au courant. "Toutes les fois que nous avons eu des plaintes, nous



Les personnes qui assistaient à la conférence de presse concernant les soins à l'Ermitage des Bois-Francis. Dans l'ordre habituel: Pierre Roux, vice-président de l'Ermitage; Mme Colette Lemaire, direc-

trice des soins; Mme Marie-Josèphe Farizy-Chaussé, directrice générale et M. Robert Caron, président de l'Ermitage.

(Photo M.D.)

avons pris immédiatement les mesures nécessaires pour améliorer la situation", a-t-il précisé.

Le personnel

Pour sa part, Mme Chaussé a déclaré que le personnel actuellement en service dans chaque unité est en nombre suffisant. Elle a ajouté: "Quant à leur compétence, nous la pensons adéquate pour le genre de travail qui leur est demandé. Chaque unité est pourvue de person-

nel spécialisé sur les trois chiffres (infirmières et auxiliaires) en plus des aides-infirmiers(es) qui sont sous leur surveillance".

"Malheureusement, nous traversons actuellement une période difficile à cause des négociations provinciales et nous faisons face à des ralentissements au travail en guise de moyens de pression exercés par le personnel syndiqué", précise-t-elle.

Hygiène

Concernant l'hygiène, Mme Chaussé répond que les infirmières apportent une attention très soutenue pour la planification des soins aux malades et le maintien de leur qualité, mais elles ne peuvent pas toujours avoir connaissance de tous les manquements du personnel. "Si nous n'avons pas de plaintes précises, il est

(suite à la page 12)



ATTENTION, AUTOMOBILISTES! — Depuis quelques temps, la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, possède un radar. Déjà, plusieurs automobilistes "imprudents" ont eu

à se mordre les doigts de ne pas avoir respecté les lois relatives à la circulation. Avis donc aux automobilistes: soyez plus prudents à l'avenir!

(Photos L'Union)



CAISSE
ELECTRONIQUE

SANYO

CHECK-A-TRON

- 4 départements
- Calcul de la taxe
- Calcul du change
- Indication en avant et en arrière.

\$1495.

JACQUES

B

BERGERON

296 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, QUE.

TEL: (819) 752-4505 / TOUT POUR LE BUREAU

éditorial

Le C.R.I.S. survivra si...

J'ai assisté mercredi dernier à l'assemblée générale annuelle du Centre de Relèvement et d'Information Sociale (C.R.I.S.) de Victoriaville. De vives discussions ont eu lieu au cours de la soirée sur la "philosophie" du C.R.I.S. et sur sa survie financière.

Je voudrais ouvrir ici une parenthèse pour féliciter les permanents du C.R.I.S. qui, au cours des quatre dernières années, ont abattu un travail de géant, n'hésitant pas à se sacrifier eux-mêmes pour donner un peu plus aux défavorisés. C'est une oeuvre remarquable que ces hommes et ces femmes accomplissent et ils méritent nos plus sincères félicitations... et notre aide.

Mercredi dernier, le responsable du C.R.I.S., déclarait, en réponse à une question, que le Centre n'était pas "domestiquable", c'est-à-dire qu'il refuserait toujours de devenir une institution encadrée, docile, qui se plierait à une administration qui ne connaît rien en affaires sociales. Sur ce point, je suis tenté d'approuver M. Morissette.

En effet, nous savons tous que les organismes gouvernementaux ne peuvent pas toujours faire le travail qu'ils devraient, à cause de cette machine énorme qu'est l'administration gouvernementale. En conséquence, un organisme comme le C.R.I.S. qui a les mains libres, aura toujours sa place dans notre société, comme d'ailleurs les autres groupes sociaux.

Là où je ne suis pas d'accord, c'est que le C.R.I.S. ou ses organismes-membres profitent de cette "liberté" pour faire de la politique négative contre tout ce qui s'appelle société établie: gouvernements, organismes socio-économiques, industriels, commerçants, hommes d'affaires, média d'information, etc. Certains peuvent appeler cela la "philosophie sociale" du C.R.I.S., mais pour moi et pour plusieurs, ça demeure de la "politique partisane, et surtout négative.

Le C.R.I.S. est né des autres organismes sociaux de la municipalité; il a donc besoin de ces organismes pour survivre financièrement et je trouve malhabile et dangereux de vouloir les dénigrer continuellement. Il est souvent question, au C.R.I.S., de charité chrétienne, de dévouement, de respectabilité, d'égalité. Si c'est cela la "philosophie sociale" des permanents du C.R.I.S., qu'ils la respectent. Ce n'est pas par le salissage, les propos tendancieux,

le dénigrement des mieux nantis que le C.R.I.S. réussira à se sauver financièrement.

Pour aider les pauvres, le C.R.I.S. a donc besoin de l'aide de tous les organismes ainsi que de toute la population. Or, en jetant un coup d'oeil sur les états financiers du C.R.I.S., nous nous apercevons que les organismes sociaux de Victoriaville (à l'exception d'un seul), ont négligé d'apporter une aide financière au cours de la dernière année. Il serait souhaitable que ces organismes revisent leur position face au C.R.I.S., mouvement qu'ils ont eux-mêmes fondé.

L'objectif initial du C.R.I.S. visait une planification des oeuvres à Victoriaville. Je ne crois pas que cet objectif ait été atteint, n'en déplaise à quelques-uns, puisque tous les groupes sociaux continuent leurs propres oeuvres sociales (je ne parle pas ici des dons à caractère sportif et culturel) qui, dans la plupart des cas, ressemblent étrangement aux cas sur lesquels le C.R.I.S. travaille quotidiennement; je pense entre autres aux nombreux cas de dépannage. Pourquoi les argents gardés en réserve par ces associations pour ces cas particuliers, ne seraient pas remis au C.R.I.S. pour une meilleure distribution? Je crois que nous aurions alors atteint réellement l'objectif initial du mouvement.

Je sais par contre que ces organismes ne sont pas présentement enclins à verser des fonds à un organisme qui ne cherche qu'à les dénigrer à la première occasion venue. Il en est de même des hommes d'affaires, des commerçants et des industriels qui ne sont pas du tout intéressés à aider un organisme qui les combat régulièrement.

Un comité de financement du C.R.I.S. a été formé lors de l'assemblée générale annuelle de mercredi dernier. Je crois que le premier pas de ce comité, dans sa campagne de financement, serait de rencontrer les clubs sociaux et d'entamer un dialogue franc et sincère avec eux afin, tout d'abord de survivre, et en deuxième lieu de pouvoir travailler encore plus efficacement au relèvement social de notre population. Ce serait là un geste qui serait certainement apprécié!

Marcel Duchesneau



opinions

Message de ma naissance

Monsieur le directeur,

Les médias d'information de tout le pays ont salué ma naissance survenue sur le coup de minuit à l'hôpital Sainte-Justine, le premier janvier 1976.

A mon tour, je voudrais bien lancer un message relatif à une autre dimension de ma naissance.

En effet, après l'épuisante lutte menée pour finalement parvenir à mon premier souffle de vie, j'ai connu l'agréable surprise, -et peut-être aussi le rare privilège- d'être accueilli, non pas dans un climat de violence, mais tout doucement, presque sans heurt et sans bruit.

Dans le calme des lumières tamisées et des conversations à voix basse, ma mère m'a câliné pendant de tendres instants avant le détachement ombélical. De plus, je n'ai pas connu la vigoureuse "fessée" qu'on nous sert en guise de bienvenue en ce bas-monde.

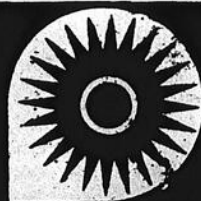
Pourant, dans le néant d'où je viens, les anges m'avaient chuchoté que le climat de violence entourant les naissances sur Terre symbolisait parfaitement un univers plongé dans une crise de folie.

Au cours des âges, m'avait-on instruit, les humains ont oublié le sens profond de la naissance et le

(suite à la page 6)

SEMAINE DU 9 MARS

GEDEON GRENIER INC.



provigain

DINDE

Catégorie utility 6 à 10 livres

67[¢]
la livre

LONGE DE PORC

Portion des côtes

1¹⁵
Livre

PESANTEUR MOYENNE 2 à 3 LIVRES

SUCRE BLANC

ST-LAURENCE

Sac de 10 livres

UN SAC PAR CLIENT

2.19

COKE DE COCA COLA

Familiale 26 onces

24[¢]

MARGARINE

JAUNE MOLLE

Provi prix
Boîte de plastique
1 livre

39[¢]

CELERI

Importé Californie

45[¢]
grosneur 24

PATATES DE TABLE

Nouveau-Brunswick

10 livres

No 1

93[¢]

par Jean-Guy Morissette
CAREME 1976

Depuis bientôt une semaine le monde chrétien est entré dans la longue montée vers Pâques, ce que l'on appelle traditionnellement le carême.

Ce temps de purification personnelle et de préparation à la fête de Pâques qu'autrefois nous vivions en faisant des sacrifices, prend à notre époque une dimension sociale exigeante.

Cette année, à l'occasion du carême, les évêques du Canada ont publié une exhortation pastorale tout à fait particulière qui s'inscrit dans la ligne des messages percutants qu'ils ont publiés à propos de la justice sociale à l'occasion de la fête du travail, ces quatre dernières années.

VIVONS-NOUS LA JUSTICE?

Les évêques posent d'emblée le problème moral qui nous confronte à nous-mêmes: vivons-nous la justice?

Ils invitent tous les chrétiens à mieux connaître la situation sociale très particulière du Canada et à travailler à la modifier de façon dynamique.

"Comme individus et comme groupes, disent les évêques, cherchons-nous à nous approprier plus que notre juste part des ressources de notre pays? En voulant augmenter au maximum notre part des richesses nationales et du rendement du travail, exigeons-nous plus que notre part?"

"En acceptant et en promouvant les objectifs d'une économie qui nous presse de consommer toujours plus et de gaspiller, nous engendrons, disent encore les évêques, une pénurie de biens qui se traduit par une hausse des prix et des salaires".

Les évêques se demandent si par un comportement égoïste nous ne contribuons pas à accentuer ce désordre social qu'est l'inflation et dont les plus pauvres sont les premières victimes.

STRUCTURES SOCIALES IMMORALES

Les évêques n'y vont plus par quatre chemins pour appeler les choses par leur nom: "Lorsque des personnes agissent de façon concertée pour atteindre des buts égoïstes, leur faute commune s'en trouve comme institutionnalisée, tant et si bien qu'on peut parler de STRUCTURES SOCIALES IMMORALES".

C'est à une radicale évaluation de leurs attitudes que les évêques invitent tous les chrétiens à l'occasion du carême.

Ils n'hésitent plus à affirmer que l'appât du gain et le gaspillage provoquent des inégalités et des divisions au sein de notre société, soulignant que nous sommes en train d'augmenter sans cesse le nombre des défavorisés et d'aggraver les divisions parmi la population.

Les évêques invitent les chrétiens à s'interroger sérieusement sur leur participation personnelle ou comme groupe à l'injustice sociale et l'usage irresponsable des richesses naturelles, des biens de consommation et des services.

S'ENGAGER DANS L'AMOUR ET LA JUSTICE

Le temps n'est plus aux paroles pieuses, mais à des engagements concrets dans le sens de la justice.

Aux chrétiens qui prétendent aimer Dieu et qui ne voient pas leurs frères victimes d'injustice, les évêques rappellent que l'amour doit être agissant.

"L'amour requiert que nous reconnaissions et respections la dignité et les droits de notre prochain". Aimer son prochain, dans le contexte de la foi chrétienne, c'est se faire proche des défavorisés.

Les évêques affirment qu'un amour exigeant doit amener les chrétiens à porter une attention quotidienne aux personnes victimes d'injustice. Ils pressent les chrétiens à regarder lucidement autour d'eux ces victimes qui sont souvent leurs voisins.

UN ENGAGEMENT EXIGEANT

S'engager pour la justice n'est pas une voie de facilité, on peut s'attirer bien des incompréhensions, bien des reproches. Et ces reproches deviennent d'autant plus douloureux lorsqu'ils proviennent de gens qui se proclament chrétiens.

"En osant faire face à nous-mêmes et en soulevant avec d'autres les problèmes de l'injustice, nous serons souvent confrontés à la question suivante: devons-nous poursuivre la lutte, tout en risquant l'incompréhension et l'échec apparent, ou allons-nous démissionner parce que tout progrès semble impossible?"

C'est donc à un examen de conscience radical que les évêques invitent les chrétiens: "Nos coeurs ne sont-ils pas trop souvent endurcis et insensibles aux torts que nous causons aux autres? Ne sommes-nous pas injustes, malhonnêtes et infidèles? Ne sommes-nous pas souvent gaspilleurs et avides de biens?"

Des chrétiens oseront-ils opérer cet examen de conscience et s'engager pour la justice? C'est l'espérance de Pâques.

travail ardu abattu par les chérubins. De fait, la science humaine a atteint un tel degré de compétence que les faits et les statistiques l'emportent sur l'humanisation.

Durant les longs mois d'attente et de sérénité passés au sein de ma mère, je me suis souvent demandé pourquoi la médecine ne pourrait pas être à la fois plus humaine et tout autant qualifiée.

Qu'il me soit donc permis de presser le pas non seulement à l'hôpital Sainte-Justine, dont on dit grand bien dans l'au-delà, mais celui de tous les hôpitaux afin que ces institutions poursuivent les recherches ainsi que la mise en application de nouvelles techniques permettant des naissances moins violentes. Ainsi on réconcilierait bien des femmes avec le sens véritable de la maternité. Peut-être qu'également votre monde changerait-il si, dès la naissance, on nous enseignait le respect, la paix et l'amour.

par: Jean Laurin
Louis-Philippe Laurin,
Premier bébé 1976.
150, rue De Savoie,
Saint-Lambert, 671-2783.

Un étudiant "dégoûté"

Victoriaville, 4 mars 1976.

Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs étudiants ont été touchés par le dernier lock-out. Plusieurs d'entre eux, qui terminaient leur scolarité, avaient peur de perdre entièrement leur année scolaire.

Moi-même je suis étudiant et je suis dégoûté de cette situation. Beaucoup de mes amis ont décidé de lâcher l'école parce que, à leur point de vue, de la manière que ça marche à l'heure actuelle tout est à l'envers et on apprend rien à l'école.

Alors, que ceux qui sont la cause principale de cette affaire se "déniaissent", et qu'on nous donne au moins une instruction normale.

Je ne veux pas accuser personne mais je suis pratiquement sûr que les professeurs ne sont pas entièrement responsables de toute cette affaire. Il faut au moins espérer que la situation s'améliore parce que les étudiants, parents, et peut-être même professeurs, vivent dans l'incertitude et le doute.

Gaétan Coderre,
Polyvalente de Victoriaville.

Nous sommes fatigués de trainer les rues

Victoriaville, le 5 mars 1976.

M. le Rédacteur,

Depuis quelque temps les négociations traînent et le conflit des enseignants ne cesse de s'envenimer. Plusieurs pères et mères de famille s'inquiètent sérieusement de l'année scolaire de leurs enfants. Certains parents ont envoyé leurs enfants dans un collège dès que le lock-out a été décrété. Là où nous ne sommes pas d'accord, c'est que ce sont les étudiants qui en subissent les conséquences.

Ces pressions, ça fait trop longtemps que ça dure! On se demande pourquoi? Pour augmenter leur salaire? Les professeurs sont mieux payés que certains parents. Ils travaillent moins d'heures par semaine et ils ont un salaire plus élevé. Nos parents travaillent environ soixante et cinq heures par semaine pour avoir un salaire moins élevé que les professeurs. Nous sommes fatigués de trainer les rues, nous voulons avoir des cours!

François Tourigny, étudiant.

Le jeu du pouvoir en place

Victoriaville, le 28 février 1976.

M. Roger Lussier, éditeur,
L'Union des Cantons de l'Est,
370, rue Girouard,
Arthabaska, Québec.

Monsieur,

Suite aux derniers reportages sur le conflit scolaire dans notre région, il nous apparaît important de souligner certains éléments qui semblent avoir été oubliés.

Premièrement, le degré de sensibilisation de nombreux parents qui ont participé aux réunions, soit à l'Hôtel de Ville d'Arthabaska, soit au sous-sol de l'église St-Gabriel, était remarquable. A notre avis, cette sensibilisation était le facteur primordial qui a contribué au dé-

(suite à la page 9)

agenda

MARDI LE 9 MARS

***Manifestation des producteurs agricoles de la région (U.P.A.) dans les rues de la ville de Victoriaville. Les producteurs se donneront rendez-vous à 13 heures, face à l'édifice fédéral (bureau de poste), à l'angle des rues Olivier et St-Jean-Baptiste.

***Souper régulier des membres Lions, à 18 h. 30, au Motel Colibri. Le conférencier invité sera le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque.

***Conférence de presse, à 20 heures, au Motel Boifran d'Arthabaska. Le vice-président de Télébec, M. Jean Dubé, fera un tour d'horizon sur la situation qui prévaut actuellement dans ce territoire desservi par Télébec.

***Sherbrooke visitera les Populos de Warwick à compter de 20 heures.

MERCREDI LE 10 MARS

***Conférence de presse, à 11 heures, au motel Boifran. M. Jacques L'Estage, directeur général de la C.D.P.A.Q., informera les journalistes sur les positions de la Corporation relativement à certains agissements de la Commission de contrôle des permis d'alcool dans la région de Victoriaville.

***Réunion sclérose en plaques. Local à II De la Gare. Campagne financière. Heure 19 h. 30.

***Réunion du cercle des Fermières de Victoriaville, à la salle du Syndicat, à compter de 20 heures. Conférence sur les jardins, les semences et les engrais. Démonstration de navettes.

JEUDI LE 11 MARS

***Le Club d'échecs de Victoriaville reçoit le maître Montréalais Léo William. Il donnera un simultané au Cégep à midi et une clinique au Centre des Loisirs à compter de 19 heures.

VENDREDI LE 12 MARS

***Les Acadiens d'Asbestos recevront la visite des Populos de Warwick à compter de 21 heures.

***Tingwick affrontera Plessisville à compter de 21 heures à l'aréna de Plessisville.

***A la ligue de dards, les matches sont les suivants: (Inter 2 - Mont St-Michel 1), (Légion 1 - Inter 1), (Légion 2 - Mont St-Michel 2) et (Petit Baril - Café des Pins). Les joutes commencent à 21 h. 30.

SAMEDI LE 13 MARS

***Cueillette de vieux journaux par les Scouts-Pionniers d'Arthabaska. On est prié d'attacher les journaux en paquets et de les laisser en bordure de la rue.

***Championnat du club de ski de fond "St-Paul" des Bois-Francis à son local. Seuls les membres peuvent y participer. La compétition commencera à 13 h. 30. Par la suite, il y aura le souper et la remise des médailles aux plus méritants. Ces deux derniers événements auront lieu au Fer à Cheval.

***Veillée en l'honneur d'un ex-haut-commandeur de la Loge 428 des Elans de Victoriaville, Ricardo Dorcal, au local du club.

***Soirée à la salle Windsor marquant le Centenaire des Artisans Coop-vie. Orchestre de 16 musiciens. Invitation spéciale à tous les sociétaires de la section de Victoriaville.

DIMANCHE LE 14 MARS

***Plessisville visitera Tingwick à compter de 14 heures à l'aréna de Warwick.

***Princeville visitera St-Albert à l'aréna de Warwick à compter de 19 heures.

***Toute la population est invitée à la partie de cartes annuelle organisée par les résidents du Foyer des Bois-Francis de Plessisville. Le tout débutera à 20 heures. On apporte son jeu de cartes.

LUNDI LE 15 MARS

***Clinique de sang des Optimistes, au sous-sol de l'église Saints-Martyrs. La clinique sera ouverte de 14 à 17 heures et de 19 heures à 21 h. 30.

**BOIS-FRANCS
ELECTRONIQUE inc.**

ZENITH
100% transistorisé

VENTE

"SUPER-GARANTIE"

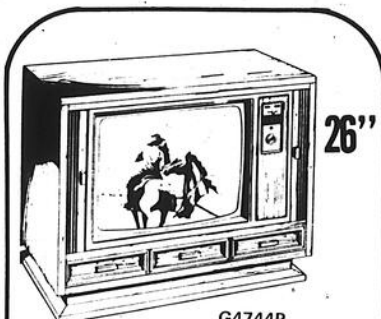
c'est une première dans la région

du 10 au 20 mars 1976

ça vaut la peine de venir
faire un tour

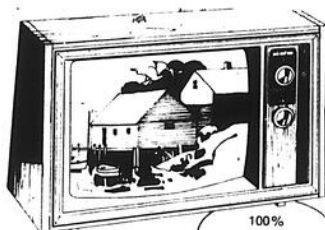


avec télé-commande SG1960W



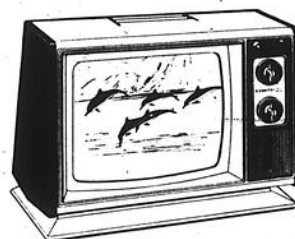
G4744P

26"



G-4025W

100% transistorisé



G3410

14"

NOUVEAU

Idéal pour
votre chambre

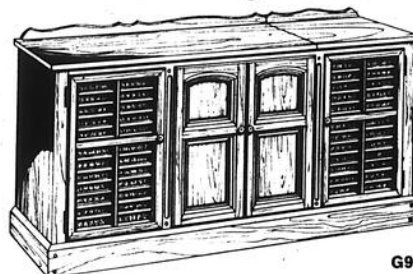


G4746M



G 4548

Allegro CONSOLE
STEREO



G916M

CHOIX COMPLET

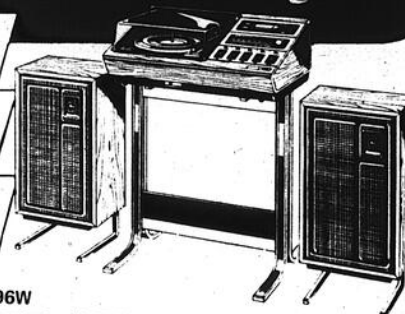
Venez l'entendre!

ZENITH Allegro

Grande
puissance

A bas
prix

son
riche
et
naturel



GR596W

LE WEDGE!

- * Radio AM-FM stéréo
- * Magnétophone 8 pistes
- * Phono
- * 2 haut-parleurs ALLEGRO

ZENITH 100% TRANSISTORISÉS
CHROMACOLOR® II

100%
TRANSISTORISÉ

LES Portatifs

20"

- Caractéristiques des
grands écrans aux
prix des petits écrans.
- Châssis avec sentinelle électrique
utilisant peu d'énergie.
 - Image-couleur brillante.
 - Prix bas exceptionnel.



G4010C

Teinte automatique
Quantité limitée

MISE de COTE
GRATUITE

\$499

**BOIS-FRANCS
ELECTRONIQUE inc.**

Le service est la base de notre commerce

557 Boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville-Arthabaska - 357-2208



CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC

2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
Tél. (418) 658-5711

**A TOUS LES MEMBRES DES COMITES
DE PARENTS ET D'ECOLLES,
A TOUS LES PARENTS D'ELEVES DU QUEBEC.**

CHERS COLLABORATEURS,

L'ANNEE AVANCE ET RIEN N'EST REGLE

Depuis le début de la présente négociation et plus particulièrement en janvier dernier, nous avons fait des compromis importants sur certaines de nos priorités, telles la charge de travail et la sécurité d'emploi. A titre d'exemple, nous avons modifié nos positions sur la durée hebdomadaire du temps d'enseignement et sur le nombre d'élèves par classe; nous avons accepté que nos membres ne soient permanents qu'après un an et sept mois de service, le tout assorti d'une certaine forme de mobilité provinciale pour les non-permanents.

Nous avons aussi proposé d'étaler sur trois ans la réalisation de nos objectifs: un maximum d'élèves par classe, une tâche déterminée pour chaque enseignant, la sécurité d'emploi.

Négocier, à notre avis, c'est accepter de faire chacun un bout-de-chemin, à la recherche d'une entente.

Nous avons fait notre bout-de-chemin. La partie patronale s'est contentée de faire de la stratégie, une stratégie lourde de conséquences pour la majorité des Québécois.

La stratégie du zigzag

Le 20 janvier, le ministre de la Fonction publique admettait publiquement qu'il devait faire un effort pour accélérer les négociations.

Le lendemain toutefois, il lançait un ultimatum enjoignant les syndicats de cesser leurs pressions, sans quoi, il suspendrait les négociations.

Des commissions scolaires, se sentant promues fiers-à-bras du gouvernement, se sont mises à décréter des lock-out illégaux, à couper des salaires et à demander des injonctions.

Quelques jours plus tard, M. Parent déplorait l'escalade tant "patronale que syndicale"; il reprochait en somme aux commissions scolaires de l'avoir pris au sérieux.

Le 30 janvier, la Fédération des commissions scolaires accusait à son tour M. Parent d'incompétence, et le blâmait de retenir le dépôt de certaines offres.

Une semaine passa, et la querelle de ménage des partenaires patronaux sembla s'apaiser un moment... qui n'allait pas durer.

Le 10 février, la Fédération des commissions scolaires réclamait la nomination de médiateurs à toutes les tables sectorielles et M. Lavigne affirmait que la partie qui refuserait sa suggestion "ferait preuve de mauvaise foi..."

Deux jours plus tard, M. Parent lance à son tour l'idée d'un "observateur spécial" chargé d'enquêter sur la négociation des enseignants, sans pouvoir de recommandation, proposition qui nous fut confirmée le 18 février.

Dans l'intervalle, le Conseil supérieur de l'éducation a lui aussi réclamé l'intervention d'un "véritable médiateur" pour accélérer la négociation.

Le 20 février, la C.E.Q. accepte à son tour, à la suggestion de nombreux comités de parents, la présence d'un médiateur vraiment actif - et non celle d'un observateur impotent - et nous proposons les noms de quatre personnes.

Le 22 février, la Fédération des commissions scolaires, revenant à sa position du 10 février, met le gouvernement en demeure d'accepter un médiateur dans les 48 heures.

Le 24 février, M. Parent rejette l'intervention d'un médiateur...

Le 28 février, la Fédération des commissions scolaires réitère sa demande de médiation malgré le refus du gouvernement.

Que nous apprend cette série de faits?

- que le gouvernement cherche à gagner du temps par tous les moyens: l'observateur servait ses intérêts, puisqu'il n'avait aucun pouvoir de forcer la négociation;
- que le gouvernement se moque des commissions scolaires, du Conseil supérieur de l'éducation, des parents et des travailleurs de l'enseignement;
- que le gouvernement refuse de négocier sérieusement, se livrant à toutes sortes de manoeuvres stratégiques, tant envers ses partenaires que ses adversaires;
- que le gouvernement cherche à écraser les syndicats, les comités de parents et tous ceux qui réclament de meilleures conditions de vie et de travail dans les écoles et les collèges;
- que le gouvernement cherche à se soustraire à ses responsabilités d'employeur face aux travailleurs de l'enseignement: enseignants, professionnels, personnel de soutien;
- que le gouvernement rejette un médiateur parce qu'il joue à la cachette avec les intérêts des travailleurs et de leurs enfants.

Les problèmes ressentis dans le milieu scolaire existent aussi dans le secteur de la santé. Là aussi, l'Etat défend d'autres intérêts que ceux de la majorité. C'est pourquoi, travailleurs de l'enseignement et travailleurs de la santé, nous formons un front commun face à l'Etat. Dans la mesure où tous les autres travailleurs prendront conscience que leurs intérêts aussi sont en cause, des améliorations pourront résulter des présentes négociations.

Nous n'avons qu'une voie: prendre nos responsabilités pour que la négociation progresse et pour que la qualité des services publics - éducation et santé - cesse de se détériorer.

La Centrale de l'enseignement du Québec,

Yvon Charbonneau, président.

Opinion... (suite de la page 6)

roulement démocratique de chacune de ces rencontres. Nous croyons, de plus, que cette sensibilisation fût le résultat direct des efforts de conscientisation par les enseignants d'une part, et par les groupes populaires de la région d'autre part.

Deuxièmement, nous regrettons que la mobilisation amorcée n'a pu se continuer. Pour nous, la ferveur des parents en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et le climat dans lequel cet enseignement est transmis doit être soutenue et doit se manifester de façon concrète afin de voir un jour les parents prendre en main la responsabilité de l'éducation de leurs enfants.

Certes, la rencontre à huis clos de certaines personnes touchées directement par le conflit scolaire a causé une grave injustice aux parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

Comment expliquer que les commissaires refusent de rencontrer plusieurs centaines de personnes suite à une convocation publique et qu'ils acceptent de participer à une négociation provoquée par cinq "notables" (sic) de la région qui ne sont ni représentatifs, ni mandatés de représenter?

Comment expliquer la participation des Enseignants des Bois-Francs à cette assemblée fermée lorsqu'ils véhiculent publiquement l'idée d'une société nouvelle axée sur une saine démocratie?

Comment expliquer que les cinq parents demandent que leurs noms ne soient pas dévoilés?

La seule réponse valable à notre égard est que ceux qui ont participé à cette rencontre nocturne ont laissé leurs intérêts personnels les guider plutôt que les intérêts de la collectivité.

Nous devons alors dénoncer la façon cavalière d'agir des commissaires, l'opportunisme des enseignants et l'arrogance des cinq anonymes. Nous dénonçons le manque de respect des principes démocratiques fondamentaux et par le fait même, l'injustice à l'égard des parents réunis aux dites assemblées.

Nous dénonçons le jeu du pouvoir en place dans cette affaire.

Pour nous, la démocratie doit régner avant tout. Nous déplorons que notre préoccupation ne soit partagée de tous.

Ghislain et Bill Ninacs.

Les responsables sont les "têtes" du syndicat

Victoriaville, le 5 mars 1976.

M. le Rédacteur,

Je vous écris pour vous faire part de mon opinion sur le lock-out de février dernier et sur le présent conflit dans l'éducation.

D'après les opinions entendues, beaucoup de gens croient que le blâme de la lenteur des négociations doit retomber sur les Commissions scolaires et sur le gouvernement.

Selon moi, ceux qui sont les plus responsables ce sont les "Têtes" du syndicat. Pourquoi? Tout simplement parce que ce sont eux qui, lors du lock-out décrété par la C.S.R. des Bois-Francs, voulaient perturber les écoles. La Commission scolaire en recourant à un tel procédé voulait faire réfléchir les professeurs en leur ôtant 13 jours de salaire; mais cela n'a malheureusement servi à rien car ils parlent maintenant de faire la grève.

Présentement, nous les étudiants, sommes au bout, de même que certains professeurs, car il en existe qui sont conscients de notre sort. Doit-on accepter que ce conflit dure entre le syndicat et la partie patronale?

René Desruisseaux, étudiant

Care

Monsieur le Rédacteur:

Quand survient quelque part un désastre - comme ces temps derniers, au Guatemala - des gens bien intentionnés, généreux, discutent publiquement de ce qu'il faudrait envoyer comme secours et des moyens de le faire.

Ces controverses sont pénibles. Presque toujours, il s'agit, au fond, de distribution. Ainsi, au Guatemala, selon les nouvelles qui nous parviennent, les secours s'en-

(suite à la page 10)



Marchés d'aliments
LABBE
Métro

898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCS
ARTHABASKA 357-2025

388 OUEST, NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE 752-9731

FESSE
DE VEAU DE LAIT
FRAIS DU PRINTEMPS
ENV. 10 LBS
1.18
LA LIVRE

VEAU
EN PÂNIER
OU ROTI DE VEAU DANS L'ÉPAULE
88¢
LB

POUR VOTRE CONGÉLATEUR!

VEAU COMPLET
65 A 75 LBS
98¢
LB

MARGARINE

MOLLE
LACTANTIA
59¢
LA LB

PATATES

No 1 - GROSSES
SAC DE 50 LBS

4.19

BISCUITS
SODA SALES
CHRISTIE DTE 2 LBS
1.19

CRISCO
DOTE 3 LBS
1.73

GRUAU
QUAKER
DOTE 44 OZ
89¢

COKE
FAMILIAL 26 ONCES
LA BOUTEILLE:

24¢

DUNCAN HINES
BLANC OU CHOCOLAT
LA BOITE:

59¢

Prix en vigueur jusqu'au 13 mars 76. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Opinion...

(suite de la page 9)

tassent au seul grand aéroport du pays, tandis qu'un grand nombre de sinistrés n'ont pas encore reçu de secours médicaux ou alimentaires.

Pour ne parler que des récentes catastrophes survenues en Honduras (l'ouragan Fifi), au Pérou et au Nicaragua (tremblement de terre), au Bangladesh (raz-de-marée), on devrait savoir qu'elles se sont produites dans des pays où le moins qu'on puisse dire est que leur réseau de distribution est insuffisant. Il en est souvent ainsi. Sous le choc, le réseau de distribution, déjà médiocre, se disloque et, comme il arrive présentement au Guatemala, les populations distantes de la capitale ne peuvent pas être atteintes par les secours et ne peuvent pas aller les chercher non plus. Inévitablement, les gens et les secours affluent à l'aéroport. L'expérience aurait dû pourtant servir à quelque chose; on continue d'envoyer des secours; on arrive pour fournir de l'aide; on n'a rien prévu pour la distribution des denrées ni pour le logement dans la région sinistrée.

Trop souvent aussi, les gens que l'on envoie pour organiser les opérations ne connaissent pas la région ou n'ont pas l'expérience requise. Les voilà handicapés par le langage, la géographie, une logistique qu'ils ignorent. C'est pourquoi, lors de désastres majeurs, les dirigeants de CARE est formé de compétences; il est le plus souvent sur place en train d'exécuter les programmes courants de distribution alimentaire ou d'hygiène publique. Il dispose ainsi, en cas de désastre, d'un système logistique et d'approvisionnements immédiats. Peu d'organismes sont dans ce cas. Lorsque, le 4 février dernier, la terre tremblait au Guatemala, CARE avait en magasin près de deux millions de marchandises prêtes à être distribuées. Le personnel totalise 24 membres, dont 17 sont Guatémaltèques. En moins de 24 heures, des secours médicaux furent acheminés par air; les agents de CARE des pays voisins, Honduras, Nicaragua, Equateur, sont venus à la rescousse. Ils avaient de l'expérience... Le directeur de CARE au Guatemala, M. Bill Salas, a inspecté le pays en hélicoptère au matin du 5 février, en compagnie du coordonnateur officiel des secours. Ils ont reconnu les régions les plus atteintes, marqué sur la carte les ponts détruits et les routes coupées.

Les réserves alimentaires de CARE peuvent durer une quinzaine et suffire à un demi-million de gens. D'autres denrées sont disponibles en Honduras. Par avion sont arrivés pour 70,000 dollars de médicaments, ainsi que des couvertures et des produits chimiques pour assainir l'eau. Les apports de CARE jusqu'ici, dépassent les deux millions de dollars. Sur cette somme, notons-le, 100,000 dollars sont venus de CARE Canada dès la première semaine.

Certes, il faudrait des millions et des millions pour redonner au pays ne fût-ce que l'apparence d'une vie normale; la réadaptation et la reconstruction dureront des mois, longtemps après que l'événement tragique aura quitté les manchettes des journaux et les préoccupations des gens. La reconstruction occupe toujours CARE en Honduras, au Nicaragua, au Pérou, au Bangladesh et au Belize. Aussi nous insistons pour que les Canadiens envoient leur contribution au Fonds de secours CARE du Guatemala, 1312 rue Bank, Ottawa K1S 5H7.

Bien à vous,
Thomas Kines,
Directeur national.

Nous voulons un vote libre

L'Honorable Pierre E.-Trudeau
Premier Ministre du Canada,
Ottawa.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous espérons que le vote pour le maintien de la peine de mort soit vraiment libre.

C'est aberrant de croire que votre gouvernement respecte le droit prétendu à la vie de criminels endurcis, de meurtriers irréductibles, que nos Cours ont lucidement reconnus comme tels, et qu'il favorise le vaste massacre de faibles êtres humains, dans les multiples avortoirs du Canada: hôpitaux et cliniques clandestines.

Car l'avortement dit thérapeutique, c'est une farce tragique, M. le Premier Ministre. Thérapeutique signifie "qui guérit" et l'avortement tue toujours.

Il se dépense au Canada des milliards pour l'entre-

tien des criminels, pour bâtir des prisons à sécurité maximum (qui le sont si peu, puisque les prisonniers y font la grève et tuent parfois de leurs gardiens)... Et l'on ne veut pas assumer les dépenses requises pour aider des êtres innocents, qui ont droit à la vie, qui ont droit de vivre et de s'épanouir, et de bâtir un grand pays, pour les générations qui montent.

Parce qu'il y a des vols à main armée, avec effraction, personne ne songe à faire légaliser le vol. Parce que des fiers-à-bras de la pègre, des tueurs dangereux, s'introduisent par irruption dans nos maisons et tuent inconsiderement, personne ne demande que le meurtre soit légalisé.

Parce que des avorteurs crient à temps et à contretemps, faut-il plier devant leurs pressions et récriminations... et légaliser l'avortement?

Il vaut mieux maintenir la peine de mort contre les criminels reconnus, qui sont un danger public grave pour la sécurité, pour le droit à la vie des citoyens.

Il est grand temps que le climat social et politique se normalise au pays. Cela ne peut se faire que par des lois "justes" et "chrétiennes", pour l'évolution d'une "société juste"... des lois qui assainissent et rechristianisent nos écoles, le monde du travail, nos mass-médias:

TV, radio, cinéma, journaux. Car la "pollution" des esprits et des coeurs, c'est une véritable épidémie au pays. Et c'est la pire des pollutions.

Avec la grâce de Dieu, votre Gouvernement est assez fort pour passer de "telles lois" et pour les faire observer strictement. Nous comptons sur vous.

Bien à Vous,
Le Mouvement des Femmes Chrétiennes,
par Mme A. Leblanc.

Capitalisme et socialisme

Les récentes révélations des sévices qu'ont eu à subir Soljenytsine, Sakhorov et Pliouchtch et que continuent de subir leurs concitoyens de l'URSS ont une fois de plus indigné l'opinion mondiale. Puissent-elles la soulever jusqu'à la ferme détermination de secouer l'emprise du marxisme sur les masses populaires et sur les in-

(suite à la page 20)

Super marché Chez Hervé

40 ROMULUS — VICTORIAVILLE



**LIVRAISON
DANS LES LIMITES DE
VICTORIAVILLE-ARTHABASKA**



**Patates frites
"Valley Farm"**
2 livres 33¢

**Soupe poulet
et nouilles "Lipton"**
BOITE DE 2 ENVELOPPES
39¢

**Fanta et Sprite
liqueurs assorties**
1 litre 29¢

**Désodorisant
"Air Care" en aérosol**
39¢

Nescafé pot de 10 onces
\$2.69

FRUITS & LEGUMES

POMMES "McINTOSH"
5 livres 79¢

**ORANGES SUNKIST
NAVEL 163**
1 DOUZ. 49¢

VIANDES

ROTI DE PALETTE
65¢ la livre

**ROTI DE COTES
CROISEES**
95¢ la livre

Maison Sainte-Clotilde

Les employés étudient la situation

STE-CLOTILDE (PM) — Les quelque 70 employés de la Maison Sainte-Clotilde, centre d'accueil pour déficients mentaux, appartenant à la FTQ ont tenu la semaine dernière une demi-journée d'études.

"Nous nous sommes servis de cette demi-journée d'études afin d'analyser la situation actuelle à la Maison Sainte-Clotilde". C'est ce qu'a déclaré le secrétaire du syndicat des employés, M. Pierre Dumont, lors d'une

brève rencontre.

"Au cours de cette réunion, les employés voteront sur le choix des grèves sporadiques, du maintien des services essentiels en cas de grève ainsi que d'un vote-sondage sur la grève générale ou l'occupation des locaux", d'ajouter le secrétaire.

Avant que le président et le secrétaire du syndicat des employés de la Maison Sainte-Clotilde ne participent au Conseil-orientation du Front Commun qui avait lieu en fin de semaine dernière, les employés leur ont tracé un mandat clair et précis. A la suite des différents votes, les employés ont voté en faveur des grèves sporadiques limitées. Au domaine du maintien des services essentiels, les employés ont voté

en faveur du maintien car ils ont signé une bonne entente avec les dirigeants de la Maison Sainte-Clotilde.

Au sujet du vote-sondage sur l'éventualité d'une grève générale demandée par le national, les employés ont voté en faveur de la grève dans un pourcentage de 54 pour cent. Ils ont cependant rejeté l'occupation des locaux. Avec ces mandats, le président et le secrétaire du syndicat des employés de la Maison Sainte-Clotilde se rendaient au Conseil-orientation qui avait lieu en fin de semaine dernière.



MAISON SAINTE-CLOTILDE — Les quelque 70 employés de la Maison Sainte-Clotilde, affiliés à la FTQ ont tenu la semaine dernière une demi-journée

d'études afin d'analyser la situation actuelle à la Maison Sainte-Clotilde.

(Photo P.M.)

RAYMOND NAPPERT
JOAILLER

Plaza Victoriaville
105 Notre-Dame Est.
Victoriaville
752-2463

Carrefour
des Bois-Francis.
475 Boul. Jutras Est.
Victoriaville
758-0637

Un joaillier.
Deux horlogers.
à votre service.

ACTIONS / OBLIGATIONS / FONDS MUTUELS



RONALD CLOUTIER

625 Est. Boul. Industriel
Tél.: 752-6004 Résidence: 758-8579

Certificats de placement garantis
10 1/4 % - 5 ans.

tassé & associés.
Courtiers et Agents de Change Ltée

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 - Tél.: 288-9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

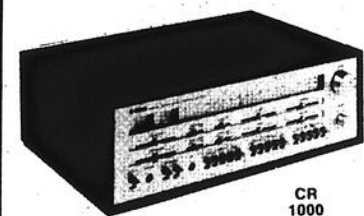
Municipalité
GRANTHAM OUEST

10 1/4 %

Prix \$98.50
rendement 10 %



YAMAHA



Epargnez → **\$159.00**



TC-800GL

VENTE
"SUPER GARANTIE"
Financement
sur place

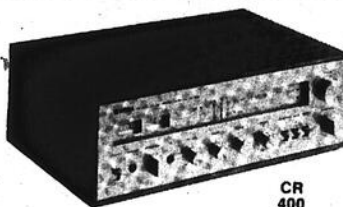
NOUVEAU!

Quantité
limitée

ENFIN ILS SONT LA

LE LECTEUR ENREGISTREUR, CASSETTES et les
NOUVEAUX HAUT-PARLEURS NS 1000 - NS 1000M
de YAMAHA.
VENEZ LES ECOUTER.

du 10 au 20 mars



Epargnez → **\$59.00**



La 2e
chose
la plus
naturelle
au monde



GARANTIE
5 ANS
pièces et
main-d'œuvre.

**VISITEZ
NOTRE
SALON de
L'AUDIO**

**BOIS-FRANCS
ELECTRONIQUE**

Le service est la base de notre commerce
557 BOUL. BOIS-FRANCS SUD - ARTHABASKA - 357-2208



Les employés des travaux publics de la municipalité d'Arthabaska ont profité des belles journées que nous avons connues la semaine dernière pour enlever la

neige dans plusieurs rues de la ville comme nous le démontre la photographie ci-dessus.

(Photo M.D.)



Quelques-unes des personnes qui assistaient à l'assemblée générale annuelle

du C.R.I.S., mercredi soir dernier.

(Photo M.D.)

Le C.R.I.S....

(suite de la page 2)

de l'occasion pour faire une mise en garde: "Notre société, qu'on le veuille ou non, se compose de deux classes. Les pauvres, les moins nantis ont besoin de l'argent des riches. Alors, je me pose la question à savoir si nous prenons les bons moyens pour nous conserver la sympathie du public qui pourrait nous aider. De plus, j'ai souvent mentionné le fait que je trouvais un côté négatif à la TVC; il y a une affiliation qui semble apparente entre la TVC et le Travailleur des Bois-Francs (CSN). Ce n'est rien qui aide le C.R.I.S. dans son financement..." a conclu le président sortant.

Nouvelle administration

C'est à l'unanimité que les neuf membres du bureau de direction ont été élus. Il s'agit de Monique Plourde, Fernande Nadeau, Rita St-Pierre, Daniel Côté, Jean-Guy Tourigny, Guy Beaury, Raymond Roy, Dolorès Bergeron ainsi que Jean-Guy Morissette. Ceux-ci de-

vraient se réunir au cours des prochains jours pour se choisir un exécutif.

La survie du C.R.I.S.

Suivit une longue et quelques fois piquante discussion sur la survie du C.R.I.S. L'abbé Raymond Roy a tout d'abord souligné que le C.R.I.S. est aussi présent que la Clinique externe de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il a ajouté: "Le C.R.I.S. a débordé son objectif initial: la planification des oeuvres à Victoriaville. Il est ancré dans une vingtaine de services spéciaux que personne ne voulait rendre. Son action est efficace; elle est peut-être maladroite quelquefois, mais elle est collée à la réalité. Grâce au C.R.I.S., la St-Vincent-de-Paul a doublé ses possibilités avec le même budget. Une équipe de 15 à 20 permanents se dévouent, solidaires avec une centaine de bénévoles. Cette équipe se réfère à une philosophie sociale exigeante: elle est sur la brèche presque à plein temps".

L'abbé Roy a ajouté que le C.R.I.S. était un C.L.S.C. sauvage, sans la loi, avant la loi, pas mettable en or-

ganigramme, mais considéré comme un C.L.S.C. en actes, en interventions sociales à bon marché.

Non domestiquable

A savoir si le Centre de Relèvement et d'Information Chrétienne était "domestiquable", le responsable du C.R.I.S., M. Jean-Guy Morissette, a répondu "non" si le C.R.I.S. doit devenir une institution docile qui se plierait à une administration qui ne connaît rien en affaires sociales. "Cependant, d'ajouter le permanent du C.R.I.S., nous sommes prêts à dialoguer...". "Le C.R.I.S. n'est pas une structure, c'est une manière d'agir, une manière de penser. Nous ne savons pas contre qui nous sommes, mais nous savons pour qui nous sommes", a-t-il précisé.

Comité de financement

Advenant le non-renouvellement du projet P.I.L., un comité de financement a été formé pour trouver des solutions à l'avenir financier du mouvement. Également, un autre comité a été formé afin de promouvoir le dossier du C.R.I.S. qui désire devenir un C.L.S.C.

Les soins...

(suite de la page 3)

impossible de remédier aux situations déplorées", a-t-elle déclaré.

Elle ajoute: "Il peut également arriver assez fréquemment qu'une personne alitée qui vient d'être changée se souille à nouveau et que le personnel ne puisse s'en apercevoir immédiatement. Nous sommes d'ailleurs conscients que certains employés sont très dévoués à leurs malades et s'attachent à leur donner le maximum de confort".

Grossièreté - impertinence

"Là encore, il s'agit de la minorité... Lorsque nous avons eu des plaintes à cet effet (ce qui n'est pas arrivé récemment) nous avons averti les personnes concernées. Récemment, certains employés ont jugé intelligent (toujours comme moyen de pression) de se déguiser pour se présenter au travail. Nous n'avons pu que déplorer cette mascarade dont nous ne sommes pas responsables et face à laquelle nous ne pouvions pas agir puisqu'elle ne diminuait pas directement la qualité des soins", ajoute la directrice générale.

Diététique

Le centre hospitalier dispose d'une technicienne en alimentation directement res-

pensible de surveiller les diètes des malades. Les menus sont préparés de façon équilibrée. Mais il arrive que les goûts manifestés par certains apportent un déséquilibre. Si cela leur est refusé, ils n'en comprennent pas bien la cause.

"En ce qui concerne la température des repas servis, il est certain que nous avons fait face à un problème sérieux après le déménagement. Cela a été notre principale priorité et nous pensons qu'il a été solutionné en grande partie grâce à l'installation de fours électriques supplémentaires pour réchauffer la vaisselle à l'adjonction de petit équipement et à la répartition équilibrée des plateaux de malades qu'il faut faire manger à travers ceux qui peuvent se nourrir seuls. Il est toutefois évident que le résultat serait encore amélioré si nous disposions de chariots chauffants pour plateaux, ce que notre budget ne nous permet

pas de nous procurer avant le déménagement dans l'autre centre", précise Mme Chaussé.

Avis

Le président et la directrice générale de l'Ermitage ajoutent en conclusion qu'il demeure important que chaque personne qui a connaissance d'un fait anormal demande une entrevue avec l'infirmière-chef de l'unité pour trouver une solution. Celle-ci peut référer à la direction si nécessaire.

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Les Familles Boisvert et Hébert, vous remercient pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. et Mme
Lionel Hébert
survenu le vendredi,
13 février dernier.

MAISON À VENDRE



Maison en brique, chauffage électrique, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, chambre de lavage, foyer, terrain 300 pds x 4 arpents 1/2, env. 1.000 érables, située entre le 6e et le 8e rang de St-Rosaire. Cause de vente: décès. Pour informations: Tél.: 758-0417 - Viviane Larivière ou 758-0691 - Demander Roger Larivière

Le Cachot. (Importations européennes)

vous invite

Marchandise printemps-été

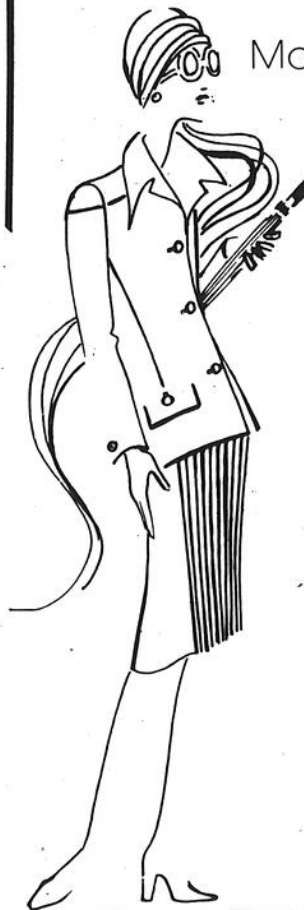
AUBAINES DE 10 JOURS

A LA BOUTIQUE
LE CACHOT

20^a 30%

de réduction sur toute
la marchandise
de printemps-été.

Soyez des plus élégantes
en profitant de cette vente!



Boutique
Le Cachot

Carrefour des Bois-Francs
Victoriaville

Une soirée monstre avec Télébec

ARTHABASKA (AF) — M. Laurier Veillette, responsable du mémoire à présenter à Télébec Ltée relativement au mauvais service donné dans la région et notamment en vue de supprimer les frais d'interurbain entre les localités de la région des Bois-Francs, était présent au déjeuner de la Chambre de Commerce dimanche, le 7 mars.

Il a fait une rétrospective du travail fait à date et a donné plusieurs chiffres pour appuyer ses avancés. Il a également fait part de l'acte d'incorporation de la Cie Télé-

nada. Nous nous faisons exploiter sur une grande échelle à ce sujet, d'ajouter encore Laurier Veillette.

Soirée d'information

Mardi, le 9 mars, à 20 heures, au Motel Boifran, la Cie Télébec Ltée convie les abonnés à une séance d'information concernant les améliorations que la Cie projette de faire. Une foule nombreuse devrait manifester de l'intérêt à cette affaire - qui regarde tout le monde - en prenant part à cette soirée d'information. La Cie va sans doute être en mesure de donner force détails pour prou-

indiquant si on est favorable ou non aux taux majorés. Ces augmentations seraient dues aux travaux nécessités pour donner ces changements.

Si 51% des abonnés acceptent la suggestion, les travaux seront faits, sinon "vous continuerez à bénéficier des mêmes services (quels services?) qu'actuellement".

Frais interurbains

En plus de l'amélioration des services, ce qui est de-

mandé c'est la suppression des frais d'interurbain entre les diverses localités des Bois-Francs et sans augmentation des tarifs mensuels. Certains autres centres, desservis par Bell Canada ont ces services, pour quoi pas nous, puisque c'est la même compagnie, en principe?

Quand on sait que les gens de St-Paul sont obligés de payer l'interurbain pour téléphoner à Victoriaville, c'est plus que ridicule, alors

que les abonnés de Victoriaville téléphonent à Plessisville sans frais d'interurbain.

L'union fait la force

Tous les citoyens desservis par Télébec, les municipalités concernées dans les Bois-Francs, les organismes représentatifs, les clubs, etc., se sont unis pour revendiquer un meilleur service et sans frais d'interurbain: pourquoi vouloir diviser les forces en donnant le service seulement

à Arthabaska, et après une augmentation des taux, alors que les autres localités y ont également droit?

Espérons que les explications - questions et réponses - qui seront données mardi soir, au Motel Boifran, permettront aux abonnés d'Arthabaska de peser le pour et le contre du contenu de la lettre-circulaire en question et pourront prendre position pour obtenir un meilleur service pour toute la région.



M. Laurier Veillette

bec Ltée, ses pouvoirs, ses obligations, etc.

Il y a 37.000 abonnés à Télébec Ltée, répartis sur un territoire de 100 municipalités, pour une population d'environ 180.000 personnes. D'après une carte décrivant le territoire desservi par Télébec, il n'y a que de petites municipalités, éloignées les unes des autres et nécessitant beaucoup d'investissement pour peu de rendement. Les villes importantes sont desservies par Bell Canada, qui est propriétaire de Télébec Ltée.

M. Veillette soutient que les investissements projetés par Télébec Ltée ne devraient pas être payés par les seuls usagers de Télébec, mais aussi par ceux de Bell Canada, étant donné que tous les endroits payants sont desservis par Bell Ca-

ver le bien-fondé de son affaire. Dans une abondance de technicité et de chiffres, il arrive souvent que le public en sort plus "mêlé" qu'avant la réunion.

Carte-réponse

Une lettre circulaire expliquant le projet mis de l'avant par Télébec pour améliorer la situation, spécifiquement entre Arthabaska et Princeville, sans frais d'interurbain, a été envoyée aux abonnés d'Arthabaska seulement, au nombre de 357. Une échelle des augmentations de prix nécessitées pour avoir le service de communication avec Princeville sans frais, est inscrite sur la lettre; une carte réponse accompagne le tout, avec mention de retourner la carte-réponse dans les dix jours, après l'avoir signée en

MARS / fourrures MARS / fourrures MARS / fourrures

**Spéciaux et bas prix
jamais vus**

Réservez

votre manteau de fourrure
tout de suite et profitez
de nos prix
FIN de SAISON

— Mise de côté sans frais d'administration

— Entreposage gratuit



Langlois

FOURRURES INC.

200 Notre-Dame est — Victoriaville

(Face à la Place Luxor)

752-4536

N.B.: Voyez notre collection exclusive de
manteaux et jackets de kid et cuir

**Plan mise
de côté**

Banque fédérale de développement

Une institution publique en 1944

ARTHABASKA (AF) — Voici un résumé de la conférence prononcée par M. Robert Goulet, de la Banque Fédérale de Développement, section de Drummondville, lors du déjeuner de la Chambre de Commerce, au Fer à Cheval, dimanche le 7 mars.

Le thème était: "C'est quoi? Ca sert à quoi?". Il s'agissait de donner les explications concernant la Banque Fédérale de Développement. M. Goulet a d'abord résumé la situation en disant que la première loi du parlement fédéral qui les régissait a été votée en 1944. Il n'y avait pas alors d'institutions financières qui pouvaient consentir des prêts aux entreprises manufacturières à moyen ou long termes. Les banques à chartre n'avaient pas le droit de consentir des prêts hypothécaires sur des immeubles. Elles devaient se concentrer

tits et aux gros prêts. Il n'y a pas de favoritisme ni de marchandage quant au taux d'intérêt, puisque c'est inscrit au règlement et que nous travaillons à le faire respecter, de continuer M. Goulet.

BEI
Ces abréviations désignent la Banque d'Expansion Industrielle qui détient tout capital-actions, alors que la Banque du Canada achète toutes les obligations de la BEI.

BFD
"La Banque Fédérale de Développement est une corporation de la Couronne (comme Air Canada ou le CN) et remplace la BEI depuis le 2 octobre 1975. Les services existants sont maintenus, de même que les séminaires, mais il y a des additions, savoir que la BFD peut prêter en souscrivant au capital-actions de la compagnie, après étude de

l'avant par la Banque. Un service du genre existe à Drummondville.

Pour résumer, de dire M. Goulet, les critères de la Banque concernant les bénéficiaires possibles de ces prêts ne sont pas rigides. Ainsi, n'importe quelle entreprise commerciale opérant dans un but lucratif peut en bénéficier: manufactures, com-

merces, de service, corporations, sociétés, coopératives et propriétaire unique.

Les conditions

Les conditions requises consistent en ce que l'aide demandée ne soit pas disponible ailleurs et à des conditions raisonnables; il faut que la compétence des dirigeants soit reconnue; l'in-

vestissement des promoteurs soit adéquat et favorise la viabilité du projet, afin de pouvoir donner des bénéfices. Les garanties de rentabilité font partie du dossier préparé en vue de l'obtention d'un emprunt nécessaire pour un développement jugé nécessaire.

Période de questions

Durant la période de ques-

tions, M. Goulet a répondu à diverses questions en disant que les explications qu'il donnait concernaient les différents programmes du Fédéral dont une quinzaine, sur un total de 63, sont pour des besoins conventionnels, et aussi 35 programmes d'aide technique. Il explique que

(suite à la page 15)



CONFÉRENCIER — M. Robert Goulet, agent des services de gestion conseil à la Banque Fédérale de Développement, était le conférencier invité de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, dimanche dernier, lors du déjeuner mensuel de cette Association tenu à la salle du Fer à Cheval. Il est ici en compagnie du président de la Chambre de Commerce, M. Bruno Cloutier. (Photo P.M.)

sur le côté résidentiel plutôt que sur l'industrie.

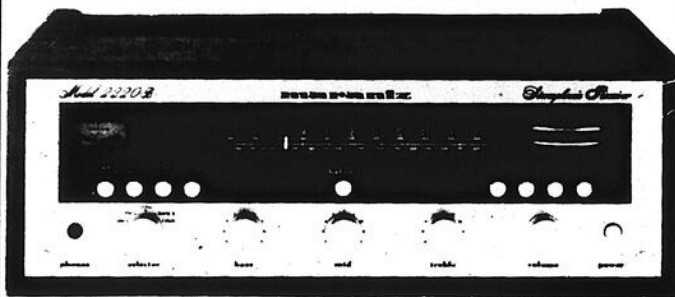
La Banque de Développement Industriel du début était une institution publique qui avait pour but de suppléer et non de concurrencer les prêteurs éventuels. La Société favorisait davantage les petites entreprises en accordant des conditions raisonnables de financement. Il s'agissait d'augmenter l'efficacité de l'action financière, de diminuer le chômage et d'augmenter les revenus de la population.

Au début, les prêts étaient accordés dans les domaines les plus urgents, alors qu'aujourd'hui, elle favorise tous les domaines. Elle porte une attention égale aux pe-

la situation et certaines conditions jugées nécessaires; nous donnons de l'information, même à nos concurrents éventuels; nous renseignons sur la promotion en gestion de même qu'en gestion-conseil.

L'information se fait surtout au niveau des programmes d'aide gouvernementale et ces services sont gratuits. La gestion-conseil consiste surtout dans les améliorations à apporter aux méthodes commerciales. Un service de consultation est donné aux clients intéressés ou éventuels, et ce coût est minime. Quant à la formation en gestion, des séminaires sont organisés afin de dispenser les cours appropriés mis de

marantz



Modèle 22206

40 watts RMS

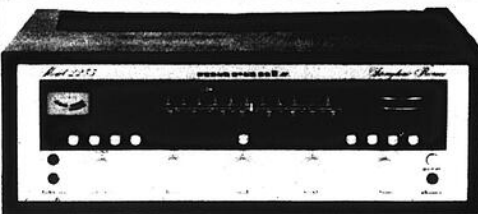
QUANTITE LIMITEE

NOUVEAU!

Modèle 5120

IL FAUT VOIR

CA



Modèle 2235

70 watts RMS

marantz.

Imperial 4G

**VISITEZ NOTRE
SALON de L'AUDIO**



ELECTRONIQUE!

(suite de la page 14)

les taux d'intérêt sont fixés et inscrits aux règlements, c'est-à-dire de \$0.00 à \$50.000 l'intérêt est de 12%; de \$50.000 à \$100.000 c'est 12½% et ainsi de suite. Il n'y a pas de faveur de donner aux gros emprunteurs ou pour des gros montants.

"Je répète, de dire M. Goulet, il s'agit d'aider la petite industrie, sans vouloir faire concurrence aux prêteurs ordinaires. Il n'y a pas de frais d'administration. Même avec l'augmentation du taux d'intérêt de ½% que vient de décréter la Banque du Canada, il n'est pas de notre ressort de prédire ou non la relance de l'économie canadienne. Chaque cas d'emprunt doit être étudié à son mérite.

On prête sur n'importe quoi et on aide notamment les petites entreprises. Les grosses ont généralement des moyens plus variés de trouver les argents dont elles ont besoin. Il n'y a pas de limite quant au montant à prêter, le tout proportionné aux garanties et possibilités de croissance de l'industrie concernée."

Un séminaire

Il y aura un séminaire le 31 mars, au Motel Boifran. Les frais sont de \$15.00 (tout compris), et le sujet sera les relations humaines.

Trop craintive

Parlant de pertes encourues, M. Goulet a déclaré que la banque n'avait fait des pertes que pour un montant équivalant à ½ de 1%; c'est définitivement trop bas, les dirigeants sont trop craintifs et ne prennent pas suffisamment de risques. Un taux de pertes normal devrait se situer à 1%, de conclure M. Goulet.

Saviez-vous que...

Une organisation, "Al-Anon", a été constituée à l'image des A.A. pour aider les femmes et les maris d'alcooliques. Une autre nommée "Al-Ateen" dévouée aux enfants d'alcooliques, les aide à comprendre les problèmes de leurs parents et à trouver des méthodes plus efficaces pour leur permettre de faire face à leurs préoccupations d'ordre sociale et à leurs troubles émotifs.

Des recherches à l'Université de Californie ont conduit à la découverte d'une race naturelle de souris qui montrent une préférence sélective pour l'alcool et en boivent de grandes quantités. Ces souris alcooliques sont capables d'assimiler l'alcool beaucoup plus rapidement que les souris d'une autre espèce.



SVP
selection valeur prix
LaSalle

DU PRINTEMPS POUR TOUS...

à très bon compte !

● Prix en vigueur jusqu'à samedi
● Tant qu'il y en aura !
● Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



VESTE SIMILI CUIR POUR HOMMES
ÉPARGNEZ 9.87 !

29⁹⁹

Prix régulier LaSalle 39.86

- Col cranté
- 4 poches plaquées à rabat
- Emplacement devant et dos
- Martingale
- Doublure de rayonne
- Bourgogne ou tan
- Tailles 36 à 46



CHEMISES SPORT POUR HOMMES
ÉPARGNEZ 1.87 !

3⁹⁹

Prix régulier LaSalle 5.86

- Polyester / coton
- Manches longues
- Revers 1-button
- Patte de boutonnage
- Poche poitrine
- Bas à pans
- Motifs en vogue
- P.M.G.T.F.



PANTALONS CHIC POLYESTER TEXTURÉ
ÉPARGNEZ 3.87 !

11⁹⁹

Prix régulier LaSalle 15.86

- Bande de taille ne roulant pas
- 2 poches devant, 2 au dos
- Tissage uni ou d'aspect toile
- Teintes variées
- Tailles 28 à 44



VESTES SUÈDE DE QUALITÉ
ÉPARGNEZ 10.96

\$29

Prix régulier LaSalle 39.86

- Cuir refendu véritable
- Genre blazer ou chemisier
- Pressions ou boutons devant
- Piqûres et ceinture
- Longueur 28"
- Brun, rouille, marine et moka
- Dames 7 à 15



CUIR VÉRITABLE !
SUPERBES VESTES CUIR SOUPLE
ÉPARGNEZ 20.96 !

\$49

Prix régulier LaSalle 69.86

- Vrai cuir de vache
- Choix de modèles divers
- Blazer, chemisier ou safari
- Tous avec ceinture
- Brun, porto, acajou, rouille, vert, marine
- Dame 7 à 15



CHEMISES OU PANTALONS POUR GARÇONS
ÉPARGNEZ 1.47 !

3⁹⁹

Prix régulier LaSalle 5.46

CHEMISES SPORT

- Tricot polyester
- Manches longues
- Boutons devant
- Imprimés variés
- Tailles 8 à 16

PANTALONS CHIC

- Polyester double maille
- 2 poches devant
- 2 poches au dos
- Marine, brun, noir, gris
- Tailles 8 à 16



VESTE SIMILI-CUIR
ÉPARGNEZ 2.87 !

9⁹⁹

Prix régulier LaSalle 12.86

- Souple poly / vinyle / chloride
- Nettoyable au chiffon humide
- Doublure de taffetas
- Style chemisier
- Pressions devant et aux revers
- Beige ou tan
- Garçons 8/10, 12/14 et 16

OFFRES AVANTAGEUSES POUR GARÇONNETS
ÉPARGNEZ 78¢ !

Prix régulier LaSalle 2.86

1⁸⁸

TEE-SHIRTS

- Polyester / coton
- Encolure contrastante
- Imprimé photo devant
- Blanc / rouge, blanc / marine
- Tailles 4 à 6x

ÉPARGNEZ 92¢ !

Prix régulier LaSalle 4.38

3⁴⁴

JEANS NOUVELLE MODE

- Coton brossé
- Surpiqûres contrastantes au plis devant et aux rabats de poches
- Braguette et pressions
- Bleu
- Tailles 4 à 6x



TENUES DE JEU POUR FILLETES
ANORAK QUATINE
ÉPARGNEZ 82¢ !

2⁴⁴

Prix régulier LaSalle 3.26

ÉPARGNEZ 78¢ !

2⁸⁸

Prix régulier LaSalle 3.66

PANTALON 'JEAN'

- Coton brossé
- Taille élastique au dos
- 2 poches cavalières
- Bleu, marine, tan ou brun
- Tailles 2 à 3x

CHOIX DE TABLIERS 100% COTON
99¢ CH.

2 POUR \$3

TABlier BLOUSE

- Sans manches
- Boutons devant
- 2 poches
- Imprimés variés
- Dames P.M. et G.

TABlier TAILLE

- Ceinture montée
- Se nouant au dos
- 2 poches devant
- Teintes et motifs divers
- Taille unique



● Shampoing 16 oz.
● Rince-crème 16 oz.
● Fixatif 8 oz.

LaSalle **100 BOIS FRANC nord, VICTORIAVILLE**
Porte voisine du Super Marché Dominion

AUSSI À • THETFORD MINES • DRUMMONDVILLE • SHERBROOKE •

■ SATISFACTION GARANTIE
si vous n'êtes
■ PAS ENRIE-DE-COTE
■ Nous honorons les cartes CHARGEX
et MASTER CHARGE

Le député Charron s'intéresse à la qualité de nos services sociaux

VICTORIAVILLE (MD) — M. Claude Charron, député péquiste de St-Jacques et critique officiel du parti de l'Opposition à l'Assemblée nationale, était de passage à Victoriaville mercredi dernier, dans le cadre d'une tournée régionale afin de vérifier la qualité des services sociaux dans la région 04.

M. Charron a, entre autres, rencontré les permanents du Centre de Relèvement et d'Information Sociale (C.R.I.S.) afin de prendre le pouls de la situation sociale à Victoriaville-Arthabaska. A la suite de cette rencontre, il s'est dit convaincu qu'au delà des efforts d'un gouvernement, quel qu'il soit, il restera toujours une marge importante laissée aux citoyens, aux communautés le soin de s'organiser dans le domaine social.

En ce qui a trait à l'avenir financier du C.R.I.S., il a déclaré qu'il a toujours accepté avec un grain de sel les projets Initiatives locales.

"Parce que ces programmes sont provisoires, la population d'une région se voit tout à coup privée de certains

Cependant, en ce qui concerne le C.R.I.S., M. Charron a fait le commentaire suivant: "Advenant l'arrêt de

la subvention fédérale par l'entremise des projets Initiatives Locales, ce projet devrait être repris par le ministère des Affaires sociales du Québec. Je ferai toutes les pressions nécessaires en ce sens".

Club des Endosseurs

Ayant appris qu'un club des Endosseurs avait été mis sur pied à Victoriaville pour les moins favorisés, M. Charron a fait la déclaration suivante: "La région des Bois-Francis est une des régions les plus endettées per capita et le Parti Québécois a bien l'intention, une fois au pouvoir, d'abolir ces redevances de la finance que sont les compagnies de finance. Le club des Endosseurs est une excellente initiative qui remplace ces entreprises qui ébranlent la population".

Commentant la mise sur pied de la coopérative de viande, le critique du Parti

Québécois a déclaré que cette initiative permet maintenant aux producteurs de la région de faire plus de profits en éliminant les intermédiaires.

Dr René Jutras

Par ailleurs, concernant la déclaration du Dr René Jutras face à la prise de position de son Parti dans le cas Morgentaler, M. Charron a déclaré que la position du Dr Jutras était tout simplement un malentendu. "Nous n'avons jamais déclaré être en faveur de l'avortement. Ce que nous avons demandé, c'est l'élargissement du Dr Morgentaler puisque celui-ci était toujours maintenu en prison malgré qu'il ait été acquitté à deux repri-

ses. En ce qui a trait à l'avortement, un comité étudie présentement la question et fera rapport au prochain congrès général du Parti", a-t-il commenté.

Cependant, M. Charron est d'avis que le gouvernement du Québec devrait mettre sur pied immédiatement des comités d'avortement thérapeutique, tels que stipulés par la Loi fédérale. "Cette loi est appliquée dans les hôpitaux anglophones; pourquoi ne l'applique-t-on pas dans les hôpitaux francophones?", a-t-il conclu.



Le député péquiste, Claude Charron.

(Photo M.D.)

Scélrose en plaques: Réunion importante

VICTORIAVILLE (AP) — La Société de sclérose en plaques des Bois-Francis, tiendra une réunion mercredi le 10 mars prochain. Connaissant la gravité de cette maladie et les efforts déployés pour la combattre, il va sans dire que pour les intéressés il s'agit d'un devoir.

Réunion

Cette rencontre débutera à 19 h. 30 au local de la Société à 11 rue De la Gare. On y discutera principalement de la campagne de financement, dite campagne des oeillets, qui aura lieu lors de la fin de semaine de la Fête des Mères.

La programmation des activités estives y sera déterminée.

Invitation

Les bénévoles et les personnes ressources sont donc cordialement invités. M. Charles Wilson, nouveau président de la Société pour les Bois-Francis, présidera la réunion. M. Jean Delage, président provincial encouragera de sa présence les participants.

services qui sont devenus indispensables; à l'exemple des P.I.L. subventionnant des garderies qui ont cessé leurs activités, on peut se retrouver dans la même situation avec le C.R.I.S.", a-t-il déclaré.

Canada, province de Québec, district d'Arthabaska, no.: 415-02-000835-76, dans la Cour Provinciale, Laurent Chauvette, demandeur, VS Marcel Gosselin, défendeur. **AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les effets mobiliers du Défendeur, saisis en cette cause seront vendus à Rang Allard, à Victoriaville, le 19ème jour de mars 1976, à 11.00 heures de l'avant-midi, savoir: — 8 frames de chaises, 21 pièces de matériel, 1 rouleau de cordon, 1 machine à coudre industrielle Oméga DY 337, 1 compresseur 1/2 force avec moteur électrique, 1 perceuse Black & Decker, 1 crameuse à air Senco, sér. JN 6491259, 1 machine à boutons Handy Junior, LES-QUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNÉ à Arthabaska, ce 8ème jour de mars 1976.

Michel Boucher, Huissier, Mes Gagnon, Côté, proc. du demandeur.

Canada, province de Québec, district d'Arthabaska, no.: 415-02-000835-76. In the Provincial Court, Laurent Chauvette, plaintiff, VS Marcel Gosselin, defendant. **PUBLIC NOTICE** is hereby given that the Goods and Chattels of the Defendant, seized in this cause will be sold at Victoriaville, at Rang Allard, the 19th day of March 1976, at 11.00 o'clock in the morning, to wit: — 8 chairs frames, 21 material pieces, 1 cord roller, 1 Omega sewing machine, 1 1/2 power compressor with electric motor, 1 Black & Decker drill, 1 Senco air crampouse, 1 button machine Handy Junior. THE SAID Goods and Chattels will be sold, for cash, to the last and highest bidder. GIVEN at Arthabaska this 8th day of March 1976.

Michel Boucher, Mes Gagnon, Côté, Attorneys for plaintiff.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Corporation de la Ville d'Arthabaska, que la sus-dite Corporation a adopté à sa séance régulière tenue le 1er mars 1976, les rôles de perception des taxes foncières, aqueduc, égouts, vidanges propriétaires, taxes spéciales terrains vacants, locatives et vidanges locatives.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dits rôles de perception au bureau du secrétaire de la Corporation au 841 sud, boul. Bois-Francis, Arthabaska entre 9:00 heures a.m. et 5:00 heures p.m.

Et j'ai signé à Arthabaska, ce deuxième jour de mars 1976.

Claude Aubert, Greffier.

APPEL D'OFFRES NO. 75-0082

PROPRIÉTAIRE:

Municipalité Scolaire de Jean Rivard, 1783 St-Edouard, Plessisville, P.Q.

CHARGE DE PROJET:

St-Pierre, Bertrand, Charron, Savoie & Ass., 353, Boul. Bois-Francis Nord, Victoriaville, P.Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS:

Côté, LeClair et Associés, 235, rue Dufferin, Sherbrooke, P.Q.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Modifications électriques" pour l'école Ste-Famille, Plessisville, seront reçues au bureau des Soumissions Déposées du Québec, à 114 St-Lucien, Drummondville, jusqu'à 15:00 heures le 5 avril 1976.

L'adjudication du contrat sera connue le 7 avril 1976 à 20:00 heures au Centre Administratif de la Municipalité Scolaire de Jean Rivard, 1783 St-Edouard, Plessisville, P.Q.

Les documents pourront être obtenus au bureau de la Municipalité Scolaire de Jean Rivard auprès de M. Réal Campagna, Directeur des Services Financiers et d'équipement, à compter du 10 mars 1976 contre un dépôt de \$25.00.

Les entrepreneurs intéressés pourront visiter les lieux mardi, le 23 mars 1976 en se rendant au bureau de la Municipalité Scolaire de Jean Rivard à 1783 St-Edouard, Plessisville pour 14:00 heures.

La durée de la validité des garanties sera de 30 jours. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, émis à l'ordre de la Municipalité Scolaire de Jean Rivard au montant de \$1,000.00.

La Municipalité Scolaire de Jean Rivard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Rosaire E. Gagnon, Directeur Général.

Plessisville, le 5 mars 1976.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT D'ARTHABASKA COUR PROVINCIALE NO.: 415-02-000903-75

Mes Jean-Marc Béliveau, Pierre Beaudet et Normand Mailhot, avocats, exerçant en société sous la raison sociale de "Béliveau, Beaudet & Mailhot" au numéro 117 rue Notre-Dame Est à Victoriaville, district judiciaire d'Arthabaska, demandeurs VS

M. Marc Lature, résidant au numéro 55 rue St-Georges, apt. 5, à Victoriaville, district judiciaire d'Arthabaska: défendeur.

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district d'Arthabaska, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans le journal "L'UNION DES CANTONS DE L'EST".

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU PROTONOTAIRE, Arthabaska, le 12 février 1976.

Nicole S. Pothier.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF ARTHABASKA PROVINCIAL COURT NO.: 415-02-000903-75

Mes Jean-Marc Béliveau, Pierre Beaudet et Normand Mailhot, Avocats, exerçant en société sous la raison sociale de "Béliveau, Beaudet & Mailhot" au numéro 117, rue Notre-Dame est, à Victoriaville, district d'Arthabaska: Plaintiffs VS

M. Marc Lature, résidant au numéro 55 rue St-Georges, apt. 5, à Victoriaville, district d'Arthabaska: Defendant.

ORDER

BY ORDER OF THE COURT the Respondent is hereby called upon to appear within 30 days following the first publication in: "L'UNION DES CANTONS DE L'EST", published in english twice.

A copy of the writ and declaration has been left for him at the office of the Superior (Provincial) Court, Arthabaska, the February 12, 1976.

Nicole S. Pothier, P.C.S. & G.C.P. 16-3-76

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE Chambre de la Famille (Divorces) DISTRICT D'ARTHABASKA No.: 415-12-000226-76

Dame Huguette Mathieu, 2, Bérubé, apt. 1, Victoriaville, P.Q. Requérante. C. Ronald Delage, Intimé.

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, Ronald Delage, de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "L'Union, des Cantons de l'Est".

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district d'Arthabaska.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous, de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Arthabaska, ce 27 février 1976.

J. Villeneuve, Greffaire des divorces.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC SUPERIOR COURT Family Chamber (Divorce Division) DISTRICT OF ARTHABASKA NO.: 415-12-000226-76

Dame Huguette Mathieu, 2, Bérubé, apt. 1, Victoriaville, P.Q. Petitioner, C. Ronald Delage, Respondent.

ORDER

The Court orders the respondent, Ronald Delage, to appear within 60 days following the first publication of this order: "L'Union des Cantons de l'Est".

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Arthabaska.

Take further notice that should your fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by any order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Arthabaska, this February 27th, 1976.

J. Villeneuve, Divorce Registrar.



c'est t'y vrai que...

N.D.L.R. — En collaboration avec le bureau d'assurance-chômage régional, le journal L'Union présentera, à compter de cette semaine, une chronique régulière, coiffée du titre "C'est t'y vrai que..." et qui tentera de vulgariser les droits des contribuables à l'assurance-chômage. Nous croyons que cette chronique pourra rendre de précieux services à nos lecteurs et à la population en général.

C'EST T'Y VRAI CE QUE LES GENS DISENT SOUVENT: J'en ai payé de l'assurance-chômage j'y ai droit

Oui on y a droit, mais pas à cette seule condition. Il faut remplir d'autres conditions et respecter certaines obligations.

Premièrement

Etre en chômage, c'est-à-dire, être sans travail et sans revenu provenant d'un emploi. Il faut les deux (2) conditions, exemple:

- Est-ce qu'une personne est en chômage lorsqu'elle prend deux (2) semaines de vacances payées?

- Non, parce que même si elle ne travaille pas, elle reçoit un salaire.

Deuxièmement

Avoir contribué au Régime d'assurance-chômage pendant au moins huit (8) semaines assurables au cours des 52 dernières semaines ou depuis la dernière demande initiale de prestations, la plus courte de ces 2 périodes est retenue.

Chaque semaine où le salaire gagné est moins de \$40.00 et que l'employé et l'employeur contribuent est une semaine d'emploi assurable. Il en faut huit (8).

Troisièmement

Se chercher vraiment un emploi en prenant tous les moyens pour en trouver un.

Tous les moyens, ça peut-être:

- s'informer des possibilités d'emplois

- lire les journaux

- écouter la radio

- écrire aux employeurs, les visiter, téléphoner.

Egalement se rendre dans les centres d'embauche, tels les centres de Main-d'Oeuvre du Canada ou du Québec, les bureaux de syndicats dans certains cas, etc...

Faire autant de recherches qu'il y a de possibilités d'emplois en se basant sur son expérience, ses aptitudes.

Il est très important d'écrire sur une feuille de papier, qu'il faut conserver, les noms et les adresses des employeurs et autres bureaux contactés en n'oubliant pas d'inscrire sur la même feuille les dates et les noms des personnes contactées.

Ainsi, lorsque l'agent de l'Assurance-Chômage demandera de lui dire le nombre de recherches d'emplois entreprises, il sera facile de lui répondre.

Quatrièmement

Etre disponible pour travailler, c'est là une condition souvent comprise par les prestataires.

Etre disponible pour travailler signifie que le prestataire ne doit pas mettre d'obstacle entre lui et un emploi possible et démontrer qu'il est capable et prêt à travailler immédiatement.

Un exemple d'un manque à la "Disponibilité", le refus d'un emploi convenable surtout après un délai raisonnable de chômage.

Cinquièmement

Déclarer sur vos rapports de chômage (petite carte) toutes les sommes provenant d'un emploi.

Ça peut-être une pave de

vacances, une indemnité de départ, un boni, un salaire provenant d'un emploi occasionnel à temps partiel ou à temps plein, des indemnités payées par la Commission des Accidents du Travail ou d'une assurance - salaire collective (groupe) etc...

Si ces montants ne sont pas rapportés, ils peuvent

entraîner des trop-payés et un remboursement sera exigé.

Sixièmement

Répondre aux convocations, aux lettres ou toute autre communication que font les agents d'Assurance-Chômage ou les conseillers du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

De plus, si on ne peut pas se rendre aux rendez-vous fixés par ces personnes, il faut communiquer avec elles et leur donner la raison.

Si toutes ces conditions sont réunies et ces obligations remplies:

On peut dire et c'est vrai.

"J'en ai payé de l'Assurance-chômage et j'y ai droit".

Télécouleurs Trinitron Sony



KV-1203

*Trinitron 12"

*100% transistorisé

*Couleurs automatiques

*Ajustement précis

des stations

*Prises haut-parleurs

extérieur

*Ecouteur inclus

IMAGE SIMULEE

**N'OUBLIEZ PAS QUE CHAQUE DOLLAR D'ACHAT
PEUT VOUS FAIRE GAGNER UN VOYAGE A
"FREEPORT"**

SUR LA PLAZA

rosaline gosselin

SUR LA PLAZA

La maison spécialisée en électronique

297 EST, NOTRE-DAME 752-9761 VICTORIAVILLE

Avis

aux propriétaires

VICTORIAVILLE (MD) — Afin de dissiper ou de prévenir tout malentendu au sujet des comptes de taxes pour l'année 1976, la Ville de Victoriaville désire signaler l'inexactitude du calcul de la taxe foncière et de la taxe spéciale.

Cependant, le total de ces deux taxes est exact car il correspond au montant de l'évaluation, multiplié par le taux global de \$0.95 du \$100. d'évaluation.

En conséquence, le total du compte de taxes de chaque propriétaire est correct et ce compte devra accompagner toute remise.



HORTICULTURE — Lors de l'assemblée mensuelle de la Société Horticole des Bois-Francs tenue la semaine dernière au sous-sol de l'église Saint-Gabriel, Mme Robert Guay, agronome, a entretenu les membres participants sur la fabrication des semis. On remarque ici, M. Robert

Guay, représentant de la Coopérative de Québec, Mme Yvon Jutras, présidente de la Société, Mme Elise Guay, agronome et conférencière et M. Gilles Bourbeau, agronome de la Coopérative des Bois-Francs.

(Photo P.M.)



INTRONISATION — Le commandant de district de la Légion canadienne a procédé dimanche dernier à l'inauguration du nouvel exécutif de la Légion canadienne, branche 86, Victoriaville-Arthabaska. Sur la première photo, on remarque MM. Rock Grondin, trésorier, René Blanchet, secrétaire, P.A. Paris, président ex-officio, Bonnie Brown, commandant du dis-

trict, Gilles Dubois, président actuel et Wilfrid Mailhot, 1er vice-président. Deuxième photo, ce sont les directeurs Laurent Poirier, Charles Daigneault, Grégoire Chagnon, Roger Métivier et Gaston Lépinay. MM. Gaëtan Tourigny, 2ième vice-président et Gaëtan Tremblay, sergent d'armes étaient absents lors de cette cérémonie. (Photos P.M.)

Activités du M.F.C. de Warwick

WARWICK (MD) — Toujours en regard du thème de l'année 1975-76, la dignité humaine, le Mouvement des Femmes Chrétiennes de Warwick invitait en janvier dernier, M. Bertrand Bournival, professeur en sciences morales, à l'école Sainte-Marie de Warwick.

Le conférencier a insisté sur la nécessité de réinventer chaque jour les valeurs humaines qui font vivre. "Ces valeurs restent toujours les mêmes, mais il faut sans cesse les rendre plus significatives par rapport au contexte de la vie qui, lui, varie continuellement. Comment y arriver? Par une vie chrétienne chaque jour, mieux comprise et mieux vécue", a déclaré le conférencier.

Il a ajouté: "S'il est vrai que le service des valeurs, la rectitude morale ne méritent pas nécessairement à Dieu, il est tout aussi vrai que l'adhésion au Dieu de Jésus-Christ conduit nécessairement au service des valeurs, à la recherche de la rectitude morale. L'esprit chrétien, c'est une "atmosphère" qui baigne une situation donnée (Foi), une "lumière" qui donne du relief à une existence (Espérance), une qualité d'être globale qui inspire et dynamise l'ensemble de la vie (Amour)."

En février, le M.F.C. de Warwick accueillait comme invité spécial l'abbé Fernand Noël de Victoriaville. Celui-ci a traité de "l'amour des pauvres".

"Le pauvre, c'est quoi? C'est celui qui est sans défense, sans voix, celui qu'on n'entend pas, celui que rien ni personne ne protège, tel l'enfant dans le sein de sa mère, l'alcoolique devant sa bouteille, l'enfant de divorce qu'on se renvoie d'un foyer nourricier à l'autre...", a déclaré l'invité.

L'aide chaude et gratuite apportée à ces gens mal aimés pour la plupart, voilà pour l'abbé Noël, l'importance primordiale.

L'assemblée, vivement impressionnée par la causerie de l'abbé Noël, a montré son intérêt en posant des questions vraiment intéressantes. Prochaines activités

Dans ses activités très prochaines, le M.F.C. de Warwick prévoit une série de cours sur les relations hu-

maines. Ces cours seront ouverts à tous et ils entrent dans le domaine de l'éducation aux adultes. Le nombre de participants sera toutefois limité à 25. M. André Leclerc de Warwick reçoit les inscriptions.

Enfin, en avril, le M.F.C.

aura comme invité d'honneur, M. Marcel Paquin qui a paru quelques fois à la télévision.

Rappelons que tous sont invités aux assemblées générales du mouvement: hommes, femmes, jeunes et moins jeunes.

indiscrétions

A compter de vendredi prochain, 12 mars, les enseignants des Bois-Francs auront droit de grève. Un avis en ce sens a été envoyé au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Gérald Harvey.

0-0-0

Un rassemblement de masse des syndiqués du Front Commun devrait avoir lieu mercredi, le 10 mars, à Princeville. Il paraîtrait que Michel Chartand serait sur les lieux.

0-0-0

M. Jean Dion, directeur de la Sûreté municipale de Victoriaville, compte maintenant 33 ans de service à l'emploi de la Ville. Ce n'est pas un record mais c'est une bonne moyenne.

0-0-0

La photo de l'ex-maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a finalement été placée au mur de la salle d'audiences de l'Hôtel de Ville.

FAITES VOS PREUVES EN 35mm
AVEC
LE "SP1000" ASAHI PENTAX

ASAHI
PENTAX
SP1000

L'ASAHI PENTAX L'APPAREIL REFLEX,
POSEMETRE.



LENTILLE F.2 - 55 mm.

Grâce à ses nombreux avantages, la photographie
devient un réel plaisir

GARANTIE 2 ANS

SPECIAL \$229.00
ETUI INCLUS

Studio Corivo Enr.

257 Est Notre-Dame - Tél. 752-4035 - Victoriaville

POUVONS OFFRI A

10%
1 à 5 ans
10 1/4%
6 ans
10 1/2%
7 à 10 ans incl.

OBLIGATIONS MUNI-
CIPALES et SCOLAIRES

CONSULTEZ-NOUS
pour une étude de vo-
tre portefeuille de pla-
cements.

Actions * Obligations * Cert. Dépôt garanti

Lévesque, Beaubien Inc.

Courtiers, Agents de change (Edifice Jamico)
120 Est, Notre-Dame - Victoriaville 758-3131



B. POISSON



M. DESROSIERS
gérant



J. DENIS BELIVEAU

Mme Gaudet-Smet à Loisirs-Amitié

VICTORIAVILLE (MD) — Le 24 février dernier, Loisirs-Amitié recevait Mme Françoise Gaudet-Smet qui entretenait les personnes présentes des possibilités de la femme.

Elle a tout d'abord donné une définition sommaire du loisir pour les mères de la génération d'hier. Il consistait surtout à un changement d'ouvrage. Aujourd'hui,

avec l'évolution des moyens de transport et l'agrandissement des besoins, les femmes forment des assemblées récréatives et culturelles. Mme Smet insiste beaucoup pour que ces rencontres soient dotées d'un esprit de secours mutuel entre les femmes et non de concurrence. "Il faut s'efforcer dans ces échanges d'être positives et non profiter de ces rencontres pour étaler ses succès", a-t-elle précisé.

"Chaque femme de sa génération a trouvé le moyen de passer à travers des

troubles divers, en mettant autour d'elle des femmes saines de pensée, qui enrichissent la vie morale au lieu de la saper. C'est dans ce sens que les loisirs seront valables à fond, parce qu'ils n'établiront pas entre les femmes de concurrence mal-faisante", a ajouté Mme Smet.

Enfin, ce que Mme Gaudet-Smet admire de Loisirs-Amitié, c'est qu'il a corrigé ce que d'autres cercles avaient négligé et que son perfectionnement se manifeste jusque dans son titre.



Mme Françoise Gaudet-Smet était récemment l'invitée de Loisirs-Amitié. (Cliché L'Union)

Aujourd'hui René Lévesque à Victoriaville



VICTORIAVILLE (MD) — Le Chef du Parti Québécois, M. René Lévesque, est de passage à Victoriaville, aujourd'hui mardi, le 9 mars.

Il se rendra tout d'abord, à 13 heures, au Petit Auditorium de la bibliothèque du Cégep de Victoriaville rencontrer les étudiants et la population.

Par la suite, il se rendra à Plessisville pour revenir enregistrer une émission télévisée, à 4 h. 45, au Canal 9, et être le conférencier invité au souper régulier des membres Lions, au Motel Colibri.

Dix accidents

PRINCEVILLE (GAB) — Les dix accidents de la circulation survenus à Princeville en février n'ont fait aucun blessé mais les dommages matériels sont estimés à \$6.400. Au domaine judiciaire, le directeur du Service de la police, M. Jacques Rivard, souligne que février est un mois record en fait de calme et de paix, depuis son entrée en fonction. Une automobile volée et qui a été retrouvée le lendemain ainsi qu'une faculté affaiblie sont les deux seuls cas qui ont donné lieu à des enquêtes au cours de la période concernée.

Quatre sorties

PRINCEVILLE (GAB) — La Brigade des pompiers de Princeville a fait quatre sorties pour des feux durant février. M. Clément Béchard, directeur de l'équipe, souligne que le dernier feu de la période a eu lieu chez M. Eugène Fortier: on était à y travailler une pièce de métal et le feu a pris dans de l'essence qui se trouvait sur le plancher de l'atelier. Les flammes ont consumé une cabine de motoneige et endommagé les murs; la fumée acre a également causé des dégâts dans les pièces voisines. Ce feu est le 7ième que les pompiers ont à combattre depuis le début de 1976.

Cueillette des vidanges

ST-NORBERT D'ARTHABASKA (GAB) — Les édiles municipaux de St-Norbert d'Arthabaska ont convenu de faire, en 1976, une étude sur le projet de cueillette des vidanges: le service pourrait être mis en application dès l'an prochain avec un montant prévu à cette fin sur le budget de 1977. Au cours des mois derniers, M. Raymond Luneau, maire, et les conseillers, ont principalement donné leur attention à la possibilité de municipaliser le service d'entretien des chemins d'hiver, souligne M. Ronald Lapierre, secrétaire-trésorier du Conseil municipal.

le cuir, toujours... ...et partout

Ils sont arrivés nos
jackets et manteaux
de cuir collection
"Printemps 76"

**De la qualité,
des bas prix et
surtout du service**

Altérations sans frais
Couturière sur place

**Plan mise
de côté**

**La flamme
FOURRURE**

104 NOTRE-DAME EST - VICTORIAVILLE - 762-2008

*** Choix de "Cuir"**
peaux d'agneau
peaux de vache
traitées très souples

*** Grande variété de
styles dans toutes
les grandeurs.**

*** Evantail de couleurs
telles que...**

noir, cognac, noisette,
beige, cuivre,
bourgogne etc...

L'endroit où se rendent
les connaisseurs

Opinion... (suite de la page 10)

Intellectuels, clercs et laïcs, du Québec et de partout dans le monde! J'aimerais élaborer ici quelques idées, mais j'aute d'espace, je m'en tiendrai à deux observations et conclurai à l'essentiel.

Certains clercs fustigent à qui mieux mieux les chrétiens qui, selon eux, ne sont pas assez "politiquement engagés". Ignorent-ils que la majorité sinon la totalité des députés de l'Assemblée Nationale du Québec, par exemple, sont chrétiens? Il semble exister dans leur esprit une confusion qui les empêche de distinguer que la faiblesse des partis politiques ne provient pas de leur credo religieux, mais découle directement de leur négligence à reviser leurs priorités politiques, à rajeunir leurs cadres et à se débarrasser des membres dont la compétence ou l'intégrité est mise en question par suite d'imprudence ou de soupçon fondé. Assez curieusement, ces clercs "politiquement engagés" ont tendance à penser et à parler comme les socialistes de Moscou, de Pékin ou d'ailleurs et à croire qu'il n'y a de salut public que dans le socialisme d'Etat.

D'un autre côté, n'est-il pas significatif que, dociles aux mots d'ordre de leurs dirigeants, des associations, groupes, fronts populaires, fronts communs de toutes sortes véhiculent des slogans propagés par les "courroies de transmission" des régimes socialistes. Tous ces slogans, qu'on mêle à toutes les sauces convergent tous au même but, au suprême matraquage des esprits: "A bas! l'exploitation capitaliste". En somme, on filtre le moucheron du capitalisme privé et on passe le chameau du capitalisme d'Etat.

La conclusion va de soi. Il n'y a pas de mal à prendre ce qu'il y a de stimulant dans le capitalisme privé. Mais cela fait beaucoup de mal de vouloir exploiter son semblable comme une machine à profit.

Il n'y a pas de mal à prendre ce qu'il peut y avoir de positif dans le socialisme. Mais cela fait un mal immensément plus grave encore de vouloir donner à l'Evangile une interprétation marxiste. Le socialisme matérialiste, qu'il s'appelle communisme, marxisme, humanisme ou autrement, contient une contradiction interne, parce qu'il refuse la Vie.

Pacifique Emond, o.f.m.
Montréal

Le ministre Forget répond à M. MacDonald

Québec, le 28 janvier 1976

Monsieur Douglas MacDonald
Président
Association des hôpitaux de la province de Québec
276, rue St-Jacques, suite 324
Montréal, H2Y 1N3

Monsieur le président,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 20 janvier au sujet de la situation financière des hôpitaux du Québec et des décisions gouvernementales que j'ai récemment annoncées. La presse électronique et écrite a donné une large diffusion à votre conférence de presse au cours de laquelle vous avez rendu cette lettre publique. C'est pourquoi je vous adresse quelques commentaires sur les questions qui y sont traitées afin de vous faire part de mon point de vue.

Je ne veux pas engager une controverse avec vous, car j'ai pu constater à la lecture de votre lettre que vous êtes aussi convaincu que moi que le temps et les énergies de tous doivent être consacrés à l'action plutôt qu'à de stériles discussions. Vous écrivez: "Les membres des Conseils d'administration des centres hospitaliers comprennent très bien la nécessité de suivre une politique de restrictions financières durant la situation économique actuelle, vu qu'il est évident pour tous que nous devons modifier notre train de vie, même sur le plan individuel". Je me réjouis que sur cet aspect essentiel de la situation, nous partagions la même conviction.

Reprenant les comparaisons entre le Québec et l'Ontario et vous aidant d'hypothèses qu'aucun chiffre actuellement disponible ne peut confirmer, ni naturellement contredire, vous en tirez des conclusions extrêmement rassurantes. En partant du fait observé que les Québécois "utilisent" à peu près le même nombre de journées d'hospitalisation par 1.000 habitants que leurs voisins de l'Ontario, vous concluez que le séjour moyen au Québec n'est qu'en apparence plus élevé. "Là-bas", dites-vous, "les mêmes malades sont admis de nouveau

32% fois plus au cours de la même année". Ceci voudrait dire que pour 32 malades hospitalisés sur 100 en Ontario, la durée totale d'hospitalisation est beaucoup plus longue que la moyenne observée au Québec, réduisant d'autant pour l'Ontario les coûts de l'investigation diagnostique par admission puisque ceux-ci ne seraient encourus qu'une fois, soit au moment de la première des deux admissions successives.

J'aimerais, comme vous, admettre qu'il en est ainsi, mais aucun fait connu ne permet de l'affirmer. Comme "il est difficile de croire que la population de l'Ontario souffre de plus de maladies exigeant l'hospitalisation" que celle du Québec, on peut également supposer qu'un séjour réellement plus bref là-bas permet à coût égal de donner accès à l'hôpital à 32% plus de malades qui en ont besoin pour un coût équivalent. Si tel est le cas, le coût moyen d'un jour à l'hôpital devrait être plus élevé en Ontario qu'au Québec. Il est, en effet, généralement reconnu que les premiers jours de l'hospitalisation sont plus coûteux que ceux qui suivent et que ces premiers jours sont proportionnellement plus nombreux quand le séjour moyen est bref.

Je ne veux pas, par une hypothèse différente de celle que vous avez émise, "prouver" que vous avez tort. Seule une recherche méticuleuse et des données additionnelles permettront d'établir l'interprétation correcte. Cependant, sans faire aucune hypothèse, il m'était possible en novembre dernier de signaler les faits suivants:

a) Le Québec consacre 5,25% de son Produit Provincial Brut aux dépenses de santé et l'Ontario, seulement 4,50%. Cette différence est largement attribuable aux dépenses des hôpitaux.

b) Le coût d'une journée d'hospitalisation est plus élevé au Québec qu'en Ontario bien que les salaires payés au Québec soient généralement inférieurs à ceux payés en Ontario.

c) Le pourcentage d'occupation des hôpitaux du Québec est inférieur à celui de l'Ontario et inférieur également au taux qu'on considère comme optimum.

Dans votre lettre, vous laissez entendre que la différence entre l'Ontario et le Québec quant aux "heures rémunérées" ne reflète pas la situation réelle à cause des avantages sociaux particulièrement généreux au Québec. En effet, ces avantages sociaux (vacances, congés) se reflètent dans les statistiques comme des heures rémunérées mais non travaillées. Cette explication est juste mais insuffisante. Je puis vous affirmer que même si les avantages sociaux consentis au personnel des hôpitaux du Québec étaient deux fois plus généreux que les avantages sociaux en vigueur en Ontario, il serait encore impossible de rendre compte de plus de la moitié du surplus d'heures rémunérées dans les hôpitaux du Québec. Il y a donc dans nos hôpitaux plus de personnel effectivement au travail que ce n'est le cas en Ontario. A ce sujet, il est frappant de constater que des hôpitaux aussi différents que certains établissements hospitaliers américains très réputés et l'hôpital universitaire de Helsinki (Finlande) comptent un peu plus de 200 employés par 100 lits, alors que la plupart de nos grands hôpitaux universitaires en comptent plus de 300 par 100 lits. Je crois que ces faits, indépendamment de toute hypothèse, sont assez probants pour que des efforts sérieux soient entrepris afin d'améliorer les choses.

Dans la mise en oeuvre des décisions qui s'imposent pour atteindre une plus grande efficacité, il y a deux erreurs qu'il faut éviter.

En premier lieu, il faut éviter de brandir les menaces de mise à pied du personnel hospitalier. Il est vrai que l'on ne peut diminuer les coûts excessifs de l'hospitalisation sans une diminution du personnel puisque 80% des dépenses des hôpitaux sont attribuables au personnel. Toutefois, le roulement du personnel est très important. Dans plusieurs services et plusieurs hôpitaux, les départs volontaires, que ce soit pour une raison ou une autre, s'élèvent jusqu'à 50%. Il est donc possible par le non remplacement de certains employés qui quittent le travail et, sans congédier personne, de réaliser rapidement toutes les économies souhaitables.

En deuxième lieu, il ne faut pas confondre la recherche d'une plus grande efficacité avec les "économies" que l'on peut réaliser en cessant d'offrir des services au public. Interrompre les services ne devient essentiel pour boucler le budget que si l'on peut prétendre que leur gestion actuelle a atteint le point de perfection et que le rendement des ressources utilisées est à son maximum. Sans vouloir être désobligeant envers qui que ce soit, permettez-moi de douter que nous y soyons déjà arrivés.

Ceci m'amène à commenter le regret que vous éprouvez face aux doutes que mes paroles ont pu faire planer sur la compétence des administrations hospitalières. Il ne faut pas nécessairement voir dans mon appel à une meilleure performance administra-

tive une aussi grande condamnation. Vous savez comme moi que les administrations hospitalières poursuivent simultanément plusieurs objectifs: fournir des soins de qualité, assurer l'harmonie entre les divers groupes qui y travaillent, développer l'établissement et contribuer à son prestige auprès du public, administrer efficacement les ressources dont elles disposent, etc... Ces différents objectifs sont en partie contradictoires et il s'établit nécessairement entre eux une certaine hiérarchie.

Je ne doute cependant pas de la compétence des hôpitaux pour réaliser les objectifs qu'ils se sont choisis. Je voudrais seulement qu'une administration efficace ne soit pas leur dernier objectif, ou pire, celui qu'ils sacrifient pour mieux assurer les autres. En vous conviant à m'aider dans cette voie, je sais que vous comprenez que je ne cherche pas à faire de l'efficacité le seul objectif des services hospitaliers. Toutefois, il nous faut réaliser que le progrès de nos services de santé dépend essentiellement de notre capacité à ramener les coûts de nos services hospitaliers à un niveau acceptable.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de l'estime dans laquelle je vous tiens personnellement ainsi que vos collègues de l'administration hospitalière.

Claude E. Forget,
Ministre.

L'avortement: régression vers la barbarie

Dans un éditorial intitulé "L'avortement devant le tribunal de la conscience", l'OSSERVATORE ROMANO, journal du Vatican, a livré une violente attaque contre l'avortement, qualifié de "revanche d'Hitler" et de "régression vers la barbarie".

C'est que, présentement, le parlement italien considère la possibilité d'une loi visant à libéraliser l'avortement.

Aux termes de l'actuelle législation qui remonte à Mussolini, l'avortement constitue un crime; il est passible de longues peines d'emprisonnement frappant à la fois les patients et les médecins impliqués.

Rappelant la condamnation par Vatican II de l'avortement, qualifié de "crime abominable", le quotidien du Vatican écrit: "Il suffit de se rappeler Hitler, les chambres à gaz, le génocide, l'élimination des malades incurables et des personnes âgées; l'euthanasie: tout cela se tient. Le passage de l'avortement aux autres formes de suppression de la vie est facile et presque logique".

Le journal ajoute: "Hitler détient sa revanche dans les législations libéralisant l'avortement dans les pays occidentaux. Les monstres qui se nichent dans le pire endroit de l'être humain trouvent à nouveau la voie libre dans cette société hédoniste et permissive".

Pour l'OSSERVATORE ROMANO, c'est un triple échec: un échec de la vie et du droit à la vie; un échec pour la société; un échec pour l'Etat.

Tout en recommandant que l'avortement reste un crime passible de sanction, le journal demande qu'on examine avec des égards particuliers les femmes connaissant des difficultés.

"La prévention et la répression de plaies sociales contre l'avortement clandestin, ne peuvent en aucune façon résider dans l'encouragement des avorteurs à sortir de l'ombre et à oeuvrer dans la lumière du jour. Cela reviendrait à éliminer le vol en déclarant qu'il n'est plus passible de sanction."

"La législation de l'avortement, dit le journal, compromettrait la condition physique et psychique de la femme, ainsi que l'état moral et civil de la nation".

L'OSSERVATORE ROMANO dénonce les fabuleux intérêts économiques qui se profilent derrière la bataille de l'avortement. Il affirme que la réforme visant à libéraliser l'avortement est un symptôme de la "décadence de l'Etat italien et conclut qu'il est vital de vivre à plein sa vie chrétienne. Sinon, on régresse vers la barbarie".

Mme A. Lemay, Victoriaville.

RÉTROSPECTIVE - Cinéma amateur

Nous voulons retracer le plus grand nombre de vieux films amateurs pour une rétrospective en mai prochain. Connaissiez-vous des gens qui ont fait du cinéma amateur, il y a de ça 10, 15, 20 ans et même plus? S.V.P. ne les laissez pas dans l'ombre, communiquez avec PIERRE CHAPLEAU (ACAQ) Association des cinéastes amateurs du Québec, téléphone de jour: 374-4700 local 403. HÉLÈNE FILION (ACAQ) téléphone de soir: 738-1347.

16-376



HOPITAL POUR MALADES CHRONIQUES — Selon le calendrier des travaux établi par l'entrepreneur général, l'excavation du futur hôpital pour malades chroniques devrait se terminer à la fin du mois de mars 1976. Par la suite, on procédera aux phases de béton et charpente d'acier (mois de juillet), finition extérieure et cloisons (mois de novembre) et finition intérieure (avril 1977). Entre temps, les responsables de l'Ermitage des

Bois-Francis commenceront à établir les besoins d'équipement. Lors de la première pelletée de terre vendredi dernier, on remarquait, MM. Hébert Lavigne, architecte, Jean-Gilles Massé, député du comté d'Arthabaska, Mme Marie-Josèphe Farisy-Chaussé, directrice générale de l'Ermitage, M. Fernand Houle, président des Entreprises Bon-Conseil et M. Robert Caron, président de l'Ermitage. (Photo P.M.)



L'échevin Normand Cliche agira comme maire-suppléant au cours des quatre prochains mois à Victoriaville.

(Photo G.B.)

Assemblée d'information F.T.Q. (Construction)

Mercredi soir, le 17 mars, à 20 heures au Motel Colibri de Victoriaville, sur les futures négociations dans le secteur de la construction. Invitation spéciale à tous les travailleurs F.T.Q. du Conseil Provincial.

Bienvenue à tous nos membres!

A Princeville

103 accidents en 1975

PRINCEVILLE (GAB) — Le directeur du Service de la police de Princeville, M. Jacques Rivard, a rendu public le rapport des activités de son département pour l'année 1975.

Les 103 accidents sur lesquels les policiers ont enquêté durant les 12 mois concernés ont fait 16 blessés et causé des dommages matériels estimés à \$91.770.

Le nombre de dossiers ouverts à la suite d'enquêtes faites en 1975 est de 123. Les policiers ont également dressé 22 rapports d'événements qui n'ont pas nécessité d'enquêtes approfondies et dont tous les cas sont maintenant classés.

Détail des activités

Les enquêtes menées par le Service de la police de Princeville en 1975 concernent principalement: une mort violente, une noyade, 13 délits de fuite, 18 facultés affaiblies, 9 voies de fait dont une avec lésions corporelles, 60 vols dont un à main armée et un autre avec violence, 4 tentatives de vol par effraction, 5 fraudes dont une substitution de personne, 10 cas de dommages à la propriété d'autrui.

Sur ces 123 dossiers, 103

sont maintenant fermés et le travail se poursuit sur les 20 autres. Sur les personnes traduites devant les tribunaux, 39 ont été condamnées et 2 acquittées.

Par ailleurs, la Cour du bien-être social a procédé à six condamnations. En

1975, les policiers ont distribué 332 billets d'infraction: 180 se rapportent au stationnement, 33 concernent les signaux de circulation, 52 figurent à l'article "vitesse". L'auto-patrouille a parcouru 20.686 milles en faisant une moyenne de 8 milles par gallon d'essence.



**TALTAR
REMBOURRAGE
ENR**

Pour vous futurs mariés,
nous vous offrons des ameublements
à prix vraiment compétitifs.

C'est un rendez-vous:

197 route 116

(sortie Princeville vers Plessisville)

364-5249

Serge Tardif, prop.
P.S.: Nous réparons
aussi vos meubles.



Futurs mariés

Pour votre cortège dans le chic
ou encore dans le sport, nous pouvons
vous habiller et ce, à prix raisonnable.
L'homme avisé sait qu'il y a de tout
pour lui chez nous.

L'endroit à visiter en premier!

MERCERIE GIGUERE
4 RUE LETARTE, WARWICK / 358-2397

Princeville Le maire est conférencier à la Chambre de Commerce

PRINCEVILLE (GAB) — M. J.-Maurice Talbot, maire de la Ville de Princeville, et son épouse étaient les invités d'honneur à un souper-causerie de la Chambre de commerce locale.

Les nombreux membres qui n'avaient pas répondu à l'invitation faite par le président, M. Claude Dusseault, pour ce souper-causerie mixte ont manqué quelque chose de très intéressant. En effet, le premier magistrat de la Ville de Princeville a prononcé la conférence au programme de la rencontre, conférence au cours de laquelle M. J.-Maurice Talbot a fait une revue générale de la situation sur le plan municipal.

Réalisations et projets

Le conférencier a donné un résumé des réalisations accomplies depuis un certain temps à Princeville. La rénovation urbaine qui améliore déjà considérablement le centre-ville, l'arena intermunicipale où la population de toute la région se donne rendez-vous pour une première saison de sports sur glace, le Service de la police qui assure une protection 24 heures par jour, la protection contre le feu par une équipe dynamique avec un équipement qui fait l'envie de plusieurs, les autres services municipaux sont autant de points touchés par le maire dans son exposé.

A l'article des projets,

M. J.-Maurice Talbot a principalement attiré l'attention sur l'agrandissement du parc industriel dans le but de favoriser l'établissement de deux nouvelles entreprises dont la nature sera bientôt dévoilée et pour lesquelles des constructions sont déjà décidées par les intéressés, des hommes d'affaires locaux, a dit M. Talbot.

Autres projets

Le premier magistrat de la Ville de Princeville a également annoncé qu'une rue sera ouverte dans le secteur de la nouvelle partie du parc industriel et portera le nom de "St-Pierre". L'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste-Sud entre la voie fer-

rée et l'avenue Gagnon est étudiée par les édiles, et le maire a demandé à la Chambre de commerce de s'intéresser à cette importante question.

Par ailleurs, des plans sont en préparation pour les services d'aqueduc et d'égouts dans la partie ouest du boulevard Baril, section annexée, il y a quelque temps au territoire urbain, une réalisation qui pourrait se faire dès cette année, a fait remarquer le maire.

Logements à prix modique

Sur la question en rapport avec le projet d'habitations à loyer modique pour personnes âgées ou handicapées à être réalisé par la Société d'habitation du Québec, M. Talbot a dit qu'il s'agissait là d'un investissement d'un demi-million; les développements se font plutôt lentement vu qu'il s'agit là d'un investissement des autorités gouvernementales concernées. M. Talbot a souligné qu'il était le représentant local auprès de la S.H.Q. pour cette réalisation.

tion et qu'il faisait tout son possible pour activer les choses.

A la fin de son exposé, le maire de la Ville de Princeville a suggéré à la Chambre de commerce de présenter des demandes au Conseil municipal en vue du développement du milieu et d'appuyer les édiles dans leur travail. Le maire a rendu hommage à l'équipe qui oeuvre avec lui à l'Hôtel de Ville en précisant que chacun est un précieux collaborateur.

Les Optimistes apprennent les "droits matrimoniaux"

PRINCEVILLE (GAB) — Les Optimistes de Princeville et leurs compagnes, réunies dans les luxueux salons de l'hôtel Manoir pour un souper-causerie mixte, présidé par M. Richard Gauvin, ont reçu d'intéressantes informations sur les droits matrimoniaux. La conférence au programme a été prononcée par Me Simon Baril, un jeune avocat natif de Princeville et membre du club local des Optimistes.

L'annulation du mariage, la séparation de corps, le divorce sont les principaux points sur lesquels Me Simon Baril a donné des explications en ce qui a trait au plan légal. La non consommation du mariage, l'infidélité, la substitution de personne, l'adultère, l'impuissance, la stérilité, les tracaseries incessantes, l'alcoolisme, l'homosexualité, l'absence prolongée, sont les principaux motifs invoqués pour justifier les requêtes soit d'annulation, de séparation, de divorce, d'expliquer le jeune conférencier. Il est important que ces motifs soient valables et légaux pour chacun des cas, d'ajouter Me Baril.

Garde des enfants

La garde des enfants est un autre point sur lequel le jeune avocat a attiré l'attention de son auditoire: dans ces cas, c'est le juge qui prend la décision en tenant compte de la situation de l'un et de l'autre des conjoints; la garde des enfants peut même être confiée à une autre personne que les parents.

Me Baril a également souligné que les juges avaient des normes à suivre tout en jouissant d'une certaine liberté d'action dans les déci-

sions à rendre. C'est M. Me Baril et félicité ce jeune Rolland Houle qui a remercié professionnel.

Clinique de sang

Un don de vie

VICTORIAVILLE (PM) — A cause du mauvais temps connu depuis quelques semaines, le Club Optimiste de Victoriaville a été dans l'obligation de réorganiser sa clinique annuelle de sang. Comme on sait, cette clinique annuelle des Optimistes devait avoir lieu au mois de février.

Cependant, lors d'une brève conversation téléphonique avec le responsable de cette clinique, M. Marcel Dubois, ce dernier a déclaré que la clinique de sang de cet organisme aura lieu les 15, 16 et 17 mars prochains.

Les deux premiers jours de la clinique auront lieu au sous-sol de l'église Saints-Martyrs à compter de 14 heures jusqu'à 17 heures et en soirée de 19 heures à 21 h. 30. Par la suite, la clinique déménagera à l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 17 mars. Les heures seront de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

"Donner de notre sang, c'est donner une vie" alors toute la population de la région est invitée à donner de son sang pour ceux qui en ont de besoin et qui sait, ce sera peut-être vous quelques jours plus tard. Donc, la clinique de sang des Optimistes les 15, 16 et 17 mars à ne pas manquer.

Plusieurs démissions

PRINCEVILLE (GAB) — La responsable du Comité protecteur des Guides-Scouts de Princeville, Mme Huguette Girouard, a eu à accepter plusieurs démissions parmi ceux qui oeuvraient dans le mouvement. Les départs étaient motivés par du travail à l'extérieur ou la poursuite d'études à des niveaux supérieurs. Des postes sont déjà comblés mais il y a encore place pour plusieurs bonnes volontés. Les intéressés, femmes ou hommes, à se dévouer dans l'une ou l'autre des sept branches en activité à Princeville ont été invités à communiquer avec Mme Girouard.



DEFILE DE MODES — Plus de 1,400 personnes ont assisté la semaine dernière au premier défilé de modes présenté au Carrefour des Bois-Francs. Selon plu-

sieurs commentaires la présentation des modèles a été des plus appréciées.

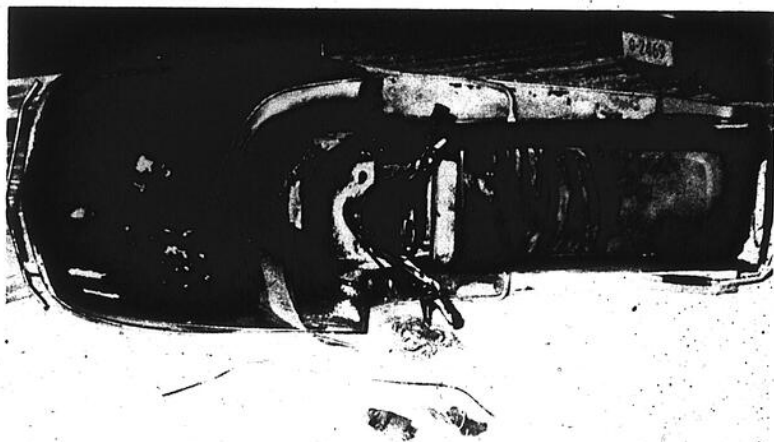
(Photos R.H.)



LES TROUBADOURS — Afin de prendre une meilleure expérience dans le domaine du corps et tambours de Victoriaville, M. André Capistran, recevait samedi dernier une délégation des Jouvencelles de Granby dont le président est M. Guy Bernard. Cette délégation, composée d'une dizaine de personnes, venait chercher de l'information pour faire du groupe de Granby un corps de compétition. On sait qu'en 1975, les

Troubadours ont gagné un championnat provincial. Cette année le corps local représente la plus grosse formation dans ce domaine à Victoriaville: 26 adultes travaillent à la production. Ajoutons que sur 160 corps de tambours et clairons, 45 corps seulement font de la compétition et 5 seulement se rendront au championnat du monde à Boston, cet été et seulement 3 au championnat international.

(Cliché L'Union)



Une chasse à l'homme dans les rues d'Arthabaska a permis aux policiers de la sûreté municipale de procéder à l'arrestation d'une jeune fille de 13 ans, après qu'elle eut capoté en bordure de la voie publique. A plusieurs reprises

dans le passé, la jeune fille avait réussi à "semer" les constables de la sûreté municipale d'Arthabaska qui la poursuivait. Heureusement, la jeune fille n'a pas été blessée.

(Photo L'Union)

Saviez-vous que...

On a administré à des singes et à des chiens des doses d'alcool équivalent à une pinte d'alcool par jour. Lorsqu'on les a sevrés, ils ont développé les mêmes symptômes que l'homme privé d'alcool: tremblements, plus grande rapidité des réflexes, mouvements rigides et spasmodiques pendant la marche, appréhension et frayeur, convulsions et chez quelques animaux, la mort.

Les problèmes de santé physique, mentale et sociale reliés à l'usage abusif de l'alcool sont très grands et selon des indications, continueront de prendre de l'ampleur. Il est évident que nous devons concentrer nos efforts aux niveaux national, provincial et local afin de prévenir ou de diminuer le coût exorbitant de ces problèmes au Canada.

Mme Antonio Lacroix décède à l'âge de 73 ans

PRINCEVILLE (GAB) — Une famille avantageusement connue à Princeville et dans la région vient d'être éprouvée par le décès de l'un de ses membres. Il s'agit de Mme Antonio Lacroix, née Cora Guillemette. Mme Lacroix est décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où elle était hospitalisée depuis quelques semaines; la défunte était malade depuis plusieurs mois.

Feu Mme Lacroix avait fait partie d'associations féminines du milieu et même occupé des postes importants dans la direction de ces associations. Le couple Lacroix en était à sa 50^{ème} année de mariage, ayant convolé en 1926.

Dans le deuil

Feu Mme Antonio Lacroix laisse dans le deuil son époux, ancien directeur du Service de la police et des Services municipaux de Princeville; le couple Lacroix n'a pas d'enfant. Les proches parents de la défunte encore vivants, sont sa soeur, Mme Georges Dupont demeurant à l'Ermitage de Victoriaville, et un demi-frère, M. Rosaire L'Heureux de Québec. Feu Mme Lacroix laisse dans le deuil sa belle-soeur, Mme Diana Lacroix Perreault de Princeville.

sieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux amis. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Princeville à 14 h. 30 le vendredi 27 février. Pleurent aussi sa perte plu-

le personnel de la firme Arthur Boucher (Princeville) avait la direction des funérailles et l'inhumation s'est faite au cimetière paroissial.

Maire suppléant

PRINCEVILLE (GAB) — M. Raymond St-Pierre a été nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois au Conseil municipal urbain de Princeville. Au cours de la même session, les édiles ont ratifié des chèques pour \$10,622, se rapportant aux dépenses d'administration et aux salaires, ainsi que \$4,080 pour les échéanciers de mars au service de la dette. M. J.-Maurice Talbot, maire, et les conseillers ont également approuvé le paiement de factures totalisant \$23,519, factures dont la liste a été soumise par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier.

À LA DEMANDE GÉNÉRALE
Hôtel des Vallons de Ste-Sophie
Concours amateur
tout le mois de mars
les vendredis et samedis
Orchestre western:
WEST MARTIN
Emile Allaire, prop.

Tenue de livres Déclaration d'impôt

Consulter:
Pierre Béliveau
357-8910
23-3-76

OUVERTURE DE LA CABANE À SUCRE "4-7"

Dimanche, le 14 mars
A Kelly, route 116 Est,
A 3 milles de Plessisville.

LES 7 COMMANDEMENTS DE LA CABANE 4-7...

- 1- A la cabane 4-7, tu viendras au moins 4 fois l'an...
- 2- En entrant, tu salueras, tout le monde gentiment...
- 3- Un petit coup tu prendras, avec tes amis prudemment.
- 4- A la table tu mangeras abondamment...
Soupe aux pois, fèves au lard, jambon fumé, oeufs de poule, et oreilles de crisse, et tu finiras ton repas, par des crêpes, siropment...
- 5- Au plaisir tu te livreras, à visiter les bouilloires en évitant les accidents, et tu mangeras de la tire d'érable, parfaitement...
- 6- Ton écot tu paieras, aux propriétaires, généreusement, Et en marchant dans l'érablière, tu joueras ta musique hawaïenne discrètement...
- 7- Au retour tu diras à tes amis que chez 4-7, On mange proprement, et copieusement...

POUR RÉSERVATIONS: TÉL.: 819-362-7077, Plessisville.

C'est
moins cher
à
DRUMMONDVILLE

DATSUN

**B-210S
Neuve**

76  **76**

seulement **\$2,995.**

Garantie 5 ans/50,000 milles

**Auto-Sport
(Drummond) Ltée**

1780 Boul. Mercure
820 Boul. St-Joseph
DRUMMONDVILLE

j.n.o.

carrières & professions

emplois

Voici les principales offres et demandes d'emplois que vous présente votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 108 rue Olivier, Victoriaville, tél.: 758-0551.

TRAVAILLEURS DEMANDÉS

Directeur général d'institutions financières;
Agent d'administration;
Technicien au contrôle de la qualité;
Technicien en réadaptation physique;
Chef physiothérapeute;
Technicien en physiothérapie;
Physiothérapeute;
Technicien en laboratoire médical;
Secrétaire exécutive bilingue;
Commis comptable;
Commis de bureau général;
Commis vendeur de vêtements pour hommes;
Vendeur à domicile;
Vendeur d'assurance-vie;
Agent d'assurance-accident;
Vendeur de services de fiduciaire;
Représentant de commerce;
Barmaid;
Coiffeur pour hommes;
Coiffeur pour dames;
Bonne à tout faire;
Fromager;
Contremaître de montage de maisons en usine;
Réparateur de gros appareils électro-ménagers;
Ebéniste;
Lamineur de fibre de verre;
Patronnier - vêtements;
Traceur de patrons - vêtements;
Traceur-coupeur de tapisserie d'ameublement;
Couseuse à la machine;
Mécanicien d'autos - classe A, B ou C;
Mécanicien diesel - classe A ou B;
N.B.: Tous les emplois précités sont accessibles aux hommes et aux femmes.
Pour plus d'informations,

veuillez téléphoner à 758-0551.

TRAVAILLEURS DISPONIBLES

Directeur du personnel;
Directeur des achats;
Directeur adjoint de production;
Comptable;
Technicien en administration - option finance;
Acheteur;
Technicien en administration - option secrétaire de direction;
Technicien en administration - option production;
Techniciens en sciences naturelles;
Analyste en informatique;
Horticulteur;
Technicien en chimie industrielle;
Technicien en génie civil;
Technicien en génie électrique;
Economiste;
Technicien en administration - option marketing;
Technicien en loisirs;
Bibliothécaire;
Technicien en éducation spécialisée;
Infirmière autorisée;
Technicien en radiologie médicale;
Ingénieur mécanicien;
Dessinateur d'architecture;
Secrétaire;
Commis de bureau;
Commis-vendeur;
Serveur de machines à bois;
Conducteur de matériel lourd;
Monteur de ligne;
Menuisier;
Briqueteur;
Plombier;
Manoeuvre en construction;
Chauffeur de camion;
Electricien "C" et apprenti;

"TIME STUDY"

Compagnie manufacturière recherche un jeune homme âgé de 25 à 35 ans, pour travailler à son département de prix de revient.

Son travail consistera:

- Prendre étude de temps,
- Et différents autres travaux connexes à l'établissement d'un prix de revient standard.

Exigences requises:

- posséder un minimum d'expérience de deux ans en étude de temps,
 - Avoir un sens d'observation avancé,
 - Très bonne possibilité d'avancement pour homme travailleur,
 - Salaire selon qualifications et expérience plus bénéfices marginaux.
- Toute demande sera traitée confidentiellement.

Ecrire en faisant parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 516
Victoriaville, Qué.
a/s Contrôleur

COMMISSION SCOLAIRE DE VICTORIAVILLE

OFFRE D'EMPLOI no 76-20

Poste:

Opérateur de machine offset.

Fonctions:

Imprimerie:

composition, mise en page, impression sur duplicateur offset et photocopieur, assemblage, brochage, nettoyage et entretien du duplicateur offset, envoi de documents, lettres, etc., contrôle des stocks...

Dactylographie:

lettres, textes, rapports, etc...

Qualifications et expérience:

- Avoir complété le cours secondaire V ou une attestation reconnue par l'autorité compétente.
- Posséder un minimum de deux ans d'expérience jugée directement pertinente par l'autorité compétente.

Traitement:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae en vous servant des formules disponibles à la Commission scolaire de Victoriaville, 42, rue Monfette, Victoriaville. (819-758-3125) et vous devez retourner ces formules avant le 19 mars 1976.

Denis Luneau,
Directeur Général.

Le Centre de Services Saucier du Centre du Québec à Nicolet

Recherche actuellement des **parents adoptifs**, pour 2 garçons de 8 et 10 ans et 2 filles de 10 ans.

Si votre foyer désire accueillir un enfant de cet âge, veuillez communiquer avec notre **service d'adoption** au

tél. 819-293-2031

Manufacturier de vêtements de Sherbrooke

est à la recherche d'un

time study

avec expérience dans le vêtement.

Conditions de travail et salaire à discuter.

S'adresser à:

C.P. 130E
Arthabaska

23-3-76

CEGEP de VICTORIAVILLE

POSTES OUVERTS:

Professeurs de technologie agricole.

- 1er poste: à temps plein à compter du 22 mars 1976.
- 2e poste: du 10 mai à la fin de septembre.

EXIGENCES:

Baccalauréat en Sciences Agronomiques, de préférence en économie rurale.

Membre de l'ordre des Agronomes.

FONCTIONS:

Pouvoir enseigner:

- comptabilité & financement agricole
- planification de l'entreprise agricole
- mise en marché
- initiation à la gestion agricole
- coopération
- une spécialité de la technologie agricole.

SALAIRE:

Selon la convention collective.

Les candidats sont priés de fournir leur curriculum sur la formule du collège, au plus tard le 15 mars 1976.

Bureau du Secrétaire général
Cégep de Victoriaville
475 est, Notre-Dame
Victoriaville
Tél.: (819) 758-1571

On demande

Aligneur de roues
avec expérience.

Salaire à discuter.

Carte de compétence
requis

S'adresser à:

Canadian Tire

M. G. Lajeunesse
gérant de service

Victoriaville — 758-1585

Manufacturier de vêtements de Sherbrooke

est à la recherche d'un

superviseur

de qualité, avec expérience dans le vêtement.

Conditions de travail et salaire à discuter.

S'adresser à:

C.P. 130E
Arthabaska

23-3-76

Travail-Québec

PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS PAR VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC 62, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville. Tél.: 758-1517.

PLACEMENT:

Le service de placement a pour but de répondre aux besoins des employeurs en matière de recrutement et aux besoins des travailleurs en matière de recherche d'emploi. Nous recevons les offres de service et d'emploi et nous mettons en relation les travailleurs et les employeurs.

Pour plus d'informations: 758-1517.

FORMATION EN INDUSTRIE:

Le service de formation en industrie a pour but de favoriser l'amélioration de la qualité du personnel. Ce programme découle d'une entente fédérale-provinciale et le Centre de la main-d'œuvre du Québec assure à l'employeur l'assistance technique et pédagogique en vue de former des travailleurs mieux qualifiés.

Pour plus d'informations: 758-1517.

QUALIFICATION:

Le service de la qualification professionnelle a pour but de voir à l'application du règlement no 1 relatif à la formation et à la qualification professionnelles des travailleurs dans le secteur de la construction et également de voir à l'application du règlement no 2 relatif à la formation et à la qualification professionnelles en industrie. La qualification de la main-d'œuvre se fait par des examens administrés par les directions régionales via les centres de la main-d'œuvre du Québec. Des certificats de qualification sont émis aux travailleurs qui ont réussi les examens. Nous émettons aussi les carnets d'apprentissage et nous les revisons annuellement.

Pour plus d'informations: 758-1517.

PROGRAMME

EMPLOIS NOUVEAUX:

Le service programme des emplois nouveaux a pour but de réintégrer de façon permanente sur le marché du travail les personnes désavantagées qui ont des difficultés d'adaptation. Des subventions sont accordées pour les programmes répondant aux critères établis. Les organismes admissibles aux programmes sont:

- a. coopératives
- b. groupes appuyés par des organismes légalement reconnus

La Croix-Rouge
agit en
votre nom

c. corporations sans but lucratif

d. corporations à but lucratif. Les participants au projet doivent posséder la majorité des actions de l'entreprise

e. corporations municipales

f. ministères et sociétés d'état

Pour plus d'informations: 758-1517.

ORIENTATION:

Le service d'orientation a pour but d'aider les adultes à mieux saisir leur situation personnelle afin de les amener à prendre des décisions sur leur carrière professionnelle. Le conseiller en orientation ne choisit pas pour vous mais il vous renseigne et vous conseille sur le plan scolaire, professionnel et le marché du travail en général.

Pour plus d'informations: 758-1517.

EMPLOIS DISPONIBLES:

Quelques emplois disponibles actuellement dans la région de Victoriaville.

Monteur d'acier de structure. Carte de compétence. Permis de travail. Adhésion syndicale. Salaire selon

décret.

Dessinateur en construction mécanique. Minimum de 3 ans d'expérience. Très bonnes conditions offertes.

Agent immobilier. 30 ans et plus. 11ème année minimum. Expérience de la vente requise. Salaire à commission.

Aides-familiales. Plusieurs places disponibles. Conditions à discuter.

Mécanicien d'automobiles. Carte B ou C. Emploi à Victoriaville. Salaire selon Comité paritaire.

Lamineurs de fibre de verre. Expérience requise. Salaire selon la compétence.

Mécanicien d'entretien pour usine de meubles. Minimum de 2 ans d'expérience. Bonnes conditions pour personne compétente.

Couturière sur machine à deux aiguilles. Minimum de 6 mois d'expérience. Pour usine de Daveluyville. Salaire selon la compétence.

Nous prenons les inscriptions des travailleurs intéressés par de l'emploi à la Baie-James ou à l'extérieur de la région, de préférence hommes de métier avec carte de compétence.

Nous avons aussi plusieurs autres postes disponibles dans différents domaines.

TRAVAILLEURS, si vous cherchez un emploi.

EMPLOYEURS, si vous avez des postes à combler. N'hésitez pas à communi-

quer avec votre Centre de Main-d'Œuvre du Québec, 62, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville. Tél.: 758-1517.

DAME DEMANDÉE

Pour tricot à domicile. Pour informations, s'adresser à:

L. Therrien Inc.
Tél.: 752-2341
Victoriaville

24-9-74-j.n.o.

PERSONNES DEMANDÉES

Temps plein et partiel. Salaire - commission et bonis. Auto nécessaire.

Entrevue:
758-0570

9-3-76

A QUI LA CHANCE?

Représentants demandés, âgés de 20 à 60 ans, auto nécessaire, revenu garanti, plus commission, 2 semaines d'entraînement aux frais de la compagnie. Pour informations:

Tél.: 752-5476
demander
M. Racine

10-2-76-j.n.o.

OPÉRATEURS DE MACHINES À COUDRE DEMANDÉS IMMÉDIATEMENT

Opérateurs de machines à coudre avec expérience demandés pour importante Manufacture de Vêtements pour Hommes, à Montréal, pour positions permanentes.

S'adresser en personne ou appeler à frais vus **M. Danny Trozzi**

a/s de **VÊTEMENTS PROGRESS BRAND**
7080 avenue du parc, Montréal, Qué.
No. de téléphone: 514-274-6412

9-3-76

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE A UN BESOIN URGENT DE TECHNICIENS(NES) EN RADIOLOGIE

POSTES:

- Temps complet
- Temps partiel

EXIGENCES:

- Diplôme reconnu de technicien(ne) en Radiologie.

INFORMATIONS:

- **M. Robert Lebeau**
- **Bureau d'Emploi**
- **3175 Chemin de la Côte Ste-Catherine**
- **Montréal, H3T 1C5**
- **731-4931 - poste 602**

Warwick en bref

WARWICK (AP) — Lors de sa séance mensuelle tenue le 1er mars, le conseil de ville de Warwick a adopté les résolutions suivantes:

Il fut résolu unanimement que les tarifs exigés pour la délivrance de documents faisant partie des archives de la municipalité seront les suivants: **Rapport d'accident: \$3;** **certificat de toute nature: \$2;** **Photocopie: .75 cents;** **page manuscrite: \$2.50;** **plan de rue: \$1.50;** **copie du rôle d'évaluation: \$0.07 la ligne;** **copie de règlement: \$1.75 la page;** **états financiers: \$7.50;** **plan de cadastre: coût réel;** **liste des contribuables: \$0.01 le nom.** **Le tout prenait effet le 1er mars dernier.**

Un montant de \$100. sera

fourni à l'association forestière des Cantons de l'Est.

Un autre montant de \$550. sera versé aux **Généralistes de Warwick.** Un montant de \$7,000. sera versé à la firme **Jean-Claude Méthot** pour les travaux exécutés dans le cadre du règlement 459-75.

Pour les travaux du secteur nord-est, un montant de \$89,994.05 a été voté pour **Les Entreprises Bon-Conseil Ltée.** La firme **St-Pierre et Ass.** réclame \$3,999.74, montant qui a été voté.

La **Soumission de Camion Incendie Pierreville Ltée** a été acceptée pour le montant de \$60,244.

M. Joachim Raiche sera pro-maire de mars à juillet.

Un montant équivalent à 10% du déficit l'Office Municipal de Warwick sera versé. Ce déficit s'élève à \$68,839.

Désirez-vous quelques choses que vos moyens ne vous permettent pas d'avoir?

Nous pouvons vous montrer comment d'autres s'y prennent pour obtenir ce qu'ils veulent.

Si intéressé, communiquer de **17.00 à 19.00 heures** en composant **752-9669**

2-3-76-j.n.o.

Les Forces, c'est aussi pour toi!

Tu peux devenir officier dès ton entrée dans les Forces canadiennes. Ça, c'est déjà un bon départ!

Les Forces canadiennes sont à la recherche de gars et de filles qui détiennent ou vont très bientôt détenir un diplôme universitaire en sciences, en génie, en mathématiques, en économie ou en administration; ou un DEC professionnel relié à l'une ou l'autre de ces disciplines.

Officier en commençant

Dès la première année, les Forces canadiennes te confieront des responsabilités et un défi stimulant, avec, en plus, un poste de commandement où tu pourras mettre à profit et développer ton esprit de leadership.

Exigences:

Avoir, lors de l'enrôlement, 25 ans ou moins pour les classifications opérationnelles ou 34 ans ou moins pour les autres classifications.

Marié(e) ou célibataire, citoyenneté canadienne.

Remplir les normes médicales requises par les Forces.

Avantages:

Un salaire minimum d'environ \$10,000.00 en commençant; indemnité d'uniforme; avantages sociaux complets; soins dentaires, médicaux et pharmaceutiques gratuits; un minimum de 4 semaines de congé payé; des possibilités d'études post-universitaires et de voyages à travers le Canada et à l'étranger.

Pour tout renseignement présente-toi ou communique sans tarder avec:

Centre de recrutement des Forces canadiennes
1285, rue Notre-Dame,
Édifice Fédéral,
Trois-Rivières
G9A 4X2
(619) 374-3510



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

SI LA VIE T'INTÉRESSE



Je t'avertis, les biscuits au chocolat c'est pour moi... et je les aime!

(Photos René Houde)



38 ANS DE SERVICE — Embauché comme employé temporaire en 1938, à un salaire de \$9. par semaine, pour mettre de l'ordre dans les affaires du bureau de l'Hôtel de Ville de Victoriaville, M. Lucien Marchand vient de prendre sa retraite après 38 ans de service. En 1938, le budget de la ville de Victoriaville s'élevait à \$130,000 et la population se chiffrait à 8,134 personnes. Lors de sa nomination au poste de trésorier en juin 1953, M. Marchand devait voir attentivement

au budget de \$400,000 puisque son salaire était passé à \$70. par semaine. Ajoutons que M. Marchand fut le trésorier qui a occupé ce poste le plus longtemps à la ville de Victoriaville et que huit maires ont régné depuis son engagement en 1938. Avant l'assemblée régulière du conseil municipal la semaine dernière, le maire, M. P.A. Poirier, a remis une montre en or à M. Marchand en guise de remerciements pour services rendus. (Photo G.B.)

Réunion extraordinaire de l'exécutif de la C.D.P.A.Q.

VICTORIAVILLE (MD) — Réuni en session extraordinaire à Québec et assisté de ses directeurs régionaux, l'exécutif de la Corporation des Détenteurs de Permis d'Alcool du Québec Inc., considérant la densité et la complexité des problèmes relatifs aux permis d'alcool, l'exécutif soutient que la population québécoise est en droit d'être informée.

"J'invite le public à questionner les détenteurs de permis d'alcool de leur région et à s'intéresser à leurs problèmes. Nous désirons tou-

jours offrir un meilleur service à la population mais ce n'est qu'avec son aide que nous réglerons tous ensemble nos problèmes". Telle est la déclaration de M. Georges Desrochers d'Arthabaska, président de l'exécutif.

De plus, M. Jacques L'Estage, directeur général, dont le travail est entièrement approuvé par l'exécutif, déclare que: "Le manque de cohérence qui règne au sein de la Commission de Contrôle des permis d'alcool et certaines déclarations du Juge Trahan, incitent la Corpo-

ration des Détenteurs de Permis d'Alcool à redoubler de vigilance". De l'avis des directeurs régionaux, il ressort également qu'il est urgent pour tous les détenteurs de permis d'alcool que soit révisée par le ministère de la justice, la loi de la commission de contrôle des permis d'alcool du Québec. "Il faut que cesse le plus tôt possible l'émission incontrôlée des permis temporaires, ces permis représentant une menace croissante pour plusieurs détenteurs", a conclu le porte-parole du C.D.P.A.Q.

Dernière visite du représentant de l'Ombudsman

VICTORIAVILLE (MD) — M. Julien Dubé, représentant de l'Ombudsman sera à Trois-Rivières, mercredi le 10 mars prochain, pour une dernière fois du moins d'ici l'automne prochain.

Il vous demande de prendre rendez-vous avec lui en téléphonant à Communication-Québec 379-2636 ou si vous êtes de l'extérieur du Trois-Rivières métropolitain en composant "O" et en demandant le ZENITH 2-6770 (C'est gratuit...).

Le mandat de l'Ombudsman se limite à recevoir les plaintes des citoyens concernant un traitement injuste de la part d'un fonctionnaire ou un service du gouvernement du Québec. Par ailleurs, il est à noter qu'avant d'avoir recours à ses services, il faut épuiser les recours existants déjà à l'intérieur des ministères, commissions, régies, offices et autres organismes du gouvernement provincial.

Si votre plainte n'est pas fondée, il peut aussi vous ré-

férer à une personne compétente.

A Sainte-Hélène

Le Frère André à la bavaroise

STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER (GAB) — Un groupe de jeunes de Ste-Hélène-de-Chester a pris l'initiative d'organiser une soirée bavaroise. Cette manifestation est prévue pour le samedi, 13 mars.

Le Centre communautaire tout près de l'église, est le lieu de rendez-vous pour les participants à cette activité; on sait que le Centre communautaire de Ste-Hélène-de-Chester est l'ancienne école centrale de la localité.

L'artiste invité pour la

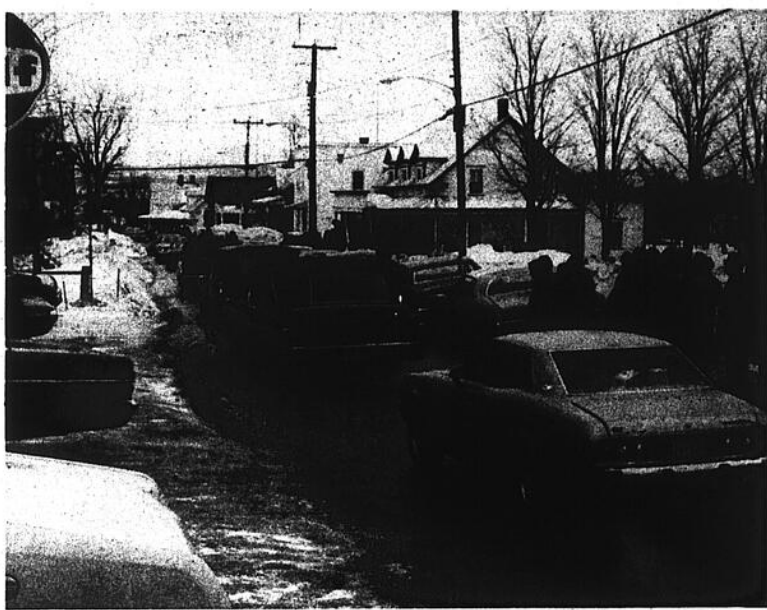
"Bavaroise" est le "Frère André"; c'est une surprise que réservent les responsables de la soirée que cette participation originale.

La manifestation prendra la forme d'une discothèque avec consommations, fromage et croustilles à la disposition de ceux qui profiteront de la "Bavaroise" de Ste-Hélène-de-Chester pour passer une agréable soirée ce samedi, 13 mars, au pittoresque village situé sur les premières élévations des monts Apalaches.



Voici dans quel état s'est retrouvée cette voiture à la suite d'un dépassement sur le Boulevard Bois-Francis Sud à Arthabaska, vers 12 h. 40 mercredi dernier. L'autobus, bondé d'écoliers, qui se dirigeait vers Victoriaville était conduit par M. Fernand Larrivée du 5 rue Anger de cette municipalité. La conductrice de l'automobile, Mme Juliette Létourneau,

domiciliée au 19 rue Suzor à Arthabaska a été légèrement blessée dans cet accident et conduite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour y recevoir les premiers soins. Elle a toutefois pu regagner son domicile peu de temps après. Le constable Roy de la sûreté municipale d'Arthabaska a procédé aux constatations d'usage. (Photo L'Union)



A Princeville

Nouveau policier

PRINCEVILLE (GAB) — Un nouveau constable a été engagé, avec période de probation, par les édiles de la Ville de Princeville. M. Denis DeBilly remplace M. René Girard qui est déjà parti pour occuper un poste dans le Service de la police de Drummondville.

Par ailleurs, M. J.-Maurice Talbot, maire, a nommé M. Jean-Paul Beauvillier, conseiller municipal, à la présidence du Comité de la police et des pompiers; M. Talbot dirigeait lui-même les activités de cette section, auparavant.

Des décisions

Les édiles municipaux de Princeville ont donné instruction à leur secrétaire-trésorier, M. Fernand Poiré, de demander au ministère des Transports où en sont les choses en rapport avec la question du parc où s'accumulent de nombreuses vieilles voitures, à l'entrée ouest de la ville.

Dans un autre domaine, M. J.-Maurice Talbot, maire, et les conseillers ont décidé de ne plus donner d'autorisation à Télébec pour enfouir des lignes téléphoniques sous les rues, à moins que la firme en question dégage la Ville de Princeville de toutes

responsabilités advenant le cas de bris futurs lors de travaux municipaux.

Les responsables de la Ville de Princeville en sont venus à une telle décision à la suite de réclamations faites par Télébec pour ces

bris de câbles; la dernière concerne le cas de la rue Mailhot, où, au cours de travaux municipaux, un câble de Télébec, dont rien n'indiquait la présence à l'endroit concerné, a été brisé par les équipes à l'oeuvre avec de la machinerie.

Inspecteurs agraires

PLESSISVILLE (GAB) — Les inspecteurs agraires et les gardiens d'enclos pour 1975, ont été nommés par le maire, M. Jean-Paul Dubois, et les conseillers de la Corporation municipale, paroisse de Plessisville. Les gardiens d'enclos sont MM. André Gagnon, Gérard Gosselin, Gaspard Vigneault, Hervé Bédard. Quant aux inspecteurs agraires, les personnes nommées sont MM. Arthur Jutras, Jean-Guy Cloutier, Adrien Breton. M. Marcel Collin, secrétaire-trésorier du Conseil municipal, a reçu instruction d'informer les personnes nommées aux postes concernés.

Nouveau directeur de la production

PRINCEVILLE (GAB) — Un nouveau directeur de la production est en place aux abattoirs de Princeville de la Coopérative fédérée du Québec, division Legrade Inc. M. Raymond Gagnon, qui est au service de la Coopérative fédérée depuis une trentaine d'années, occupait un poste semblable au Bie, avant d'être promu à Princeville. C'est M. Roger Bilodeau qui est le directeur général des établissements de Princeville où travaillent 225 personnes.



Des centaines de personnes ont tenu à rendre un dernier hommage aux trois membres de la famille Ouellet de Tingwick décédés la semaine dernière dans un accident de la circulation. Rappelons en effet, que mercredi dernier, M. et Mme Gaston Ouellet, âgés respective-

ment de 49 et 48 ans, ainsi que leur fils Christian, 17 ans, perdaient la vie de façon tragique, laissant dans le deuil leurs 6 enfants dont l'âge varie entre 21 et 5 ans. Autres détails en page B-1.

(Photos L'Union)



CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE 2728: — Vendredi passé avait lieu au Cégep de Victoriaville la remise des grades par le commandant, Cpt. P.A. Paris, accompagné de l'officier d'entraînement

le lieutenant Pierre Leroux. Dans l'ordre habituel, le sergent Roger Charland, le Sergent Jean-René Lainesse, le Caporal Mario Paradis, le Caporal Mario Provencher.

(Cliché L'Union)



La tâche accomplie par la présidente du Comité de la Bibliothèque de Princeville a été soulignée de façon particulière au cours d'une manifestation spéciale. Sous la direction de cette bonne volonté, les démarches du groupe ont eu comme résultat la fondation de la Bibliothèque inter-municipale de Princeville. Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite: M. Gaston L'Hérault, administrateur dé-

légué du Centre de prêts des bibliothèques de la Mauricie; Mme Marie-Andrée Bérubé, responsable actuelle de la Bibliothèque inter-municipale de Princeville; Mme Pierrette Plamondon, présidente du Comité de la Bibliothèque de Princeville, organisme qui a vu à réaliser le projet; M. Raymond St-Pierre, représentant des autorités de la Ville de Princeville.

(Photo B.B.)



PROCTOR-SILEX

Pour que votre cuisine soit la plus belle...

Bouilloire Proctor

Pas de formation calcaire

11⁹⁹

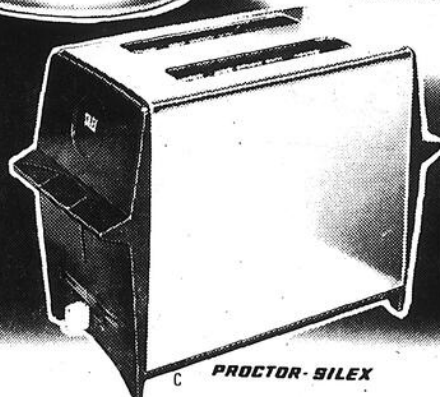
Base étanche en acier inoxydable s'enlevant pour le nettoyage. Arrêt automatique si la bouilloire est vide. Bec anti-échaudure. Avocat.



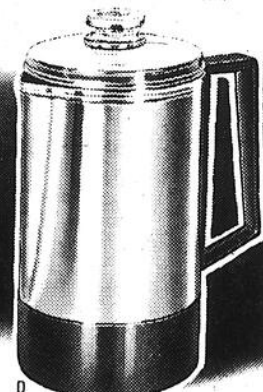
PROCTOR-SILEX



B



PROCTOR-SILEX



D

PETITS APPAREILS À BAS PRIX POUR ALLÉGER VOTRE TRAVAIL!

A Mélangeur Proctor 12 vit.

Modèle transistorisé à récipient 5 tasses. Bouton pour accélération instantanée de courte durée.

32⁹⁹

B Ouvre-boîte Van Wyck

Élément de coupe "Clean-a-Matic" amovible pour nettoyage. Lève-couvercle aimanté; logement de cordon.

11⁹⁹

C Grille-pain Proctor-Silex

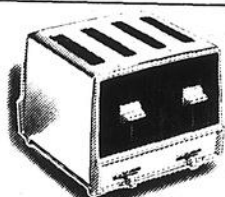
Modèle à éjection avec sélecteur de nuance, corps au nickel-chrome, poignées isolantes en bakélite.

11⁹⁹

D Percolateur 3 tasses

Fait bouillir l'eau, chauffe la soupe, prépare café soluble. Modèle aluminium poli à commande de temp.

8⁹⁹

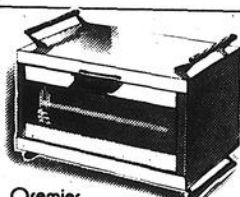


PROCTOR-SILEX

Grille-pain Proctor

Modèle familial 4 tranches à réglage Select-Ronic pour rôties claires et foncées en même temps.

37⁹⁹

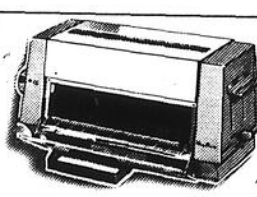


Premier

Four-grilloir Premier

Thermostat réglable jusqu'à 500°. Pour cuire gâteaux, griller viande et pain et rôtir.

39⁹⁹

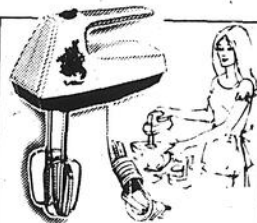


PROCTOR-SILEX

Grille-pain / four Proctor

Grille-pain à éjection et four en un seul appareil. Jusqu'à 500° pour pizzas, mets, en cocotte, etc. Aubaine!

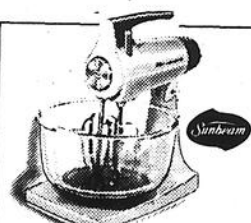
28⁸⁸



Batteur Van Wyck

Batteur léger à 3 vitesses; déclenchement des fouets au doigt pour faciliter le nettoyage. Avantageux!

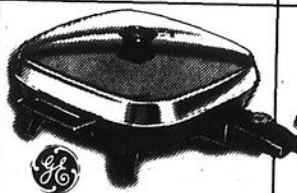
13⁷⁷



Mixmaster Sunbeam

Puissant modèle 12 vitesses de table se transformant en modèle portatif. Bol verre transparent. Recettes.

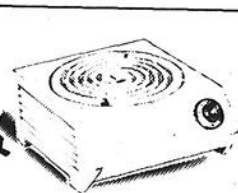
66⁹⁹



Poêlon à buffet C.G.E.

Modèle 11" économique à thermostat amovible pour nettoyage. Couvercle à évenj. Belle aubaine!

21⁸⁸



Réchaud à 1 élément

Prix intéressant. Finition maille blanc, 750 watts. Fourni avec cordon fixe. Achetez-le maintenant pour seulement.

9⁴⁹

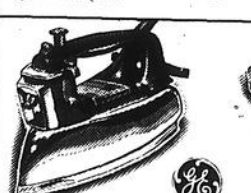


Premier

Friteuse / faitout Premier

Cont. 5 1/2 pintes. Panier amovible; couvercle verre résistant à la chaleur. Or moisson ou avocat. Un bel achat!

21⁸⁸



Fer autonettoyant C.G.E.

Jet/vapeur/sec. Bouton pour nettoyer trous, parois et réservoir à eau. Fourni avec porte-cordon.

29⁹⁹



Couteau électrique Sunbeam

Lames 8" amovibles en acier inoxydable découpant vite et bien. Support mural et cordon de 6 pieds.

24⁸⁸



Achetez maintenant avec votre carte Canadian Tire



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Lloyd J. Boivin Inc.

En plus!
BILLETS-BONIS
au comptant

104 Boul. Bois-Francis Nord — Victoriaville
758-1585